

14

Janvier 1964
N° 1
mensuel



Brabant

Tourisme.



LA Ville de Bruxelles possédait depuis 1914 ce panneau de la troisième tapisserie de la légende de Notre-Dame du Sablon. Il ornait le cabinet de l'échevin des Propriétés communales. La bordure de gauche est ancienne, de même que celle de droite : à remarquer cependant que cette dernière aurait été prélevée à la droite de la première grande tapisserie originale lors du morcellement de celle-ci. Le sujet de ce panneau est l'enlèvement même de la statue miraculeuse à Anvers par Béatrix Soetkens. Le sacristain, figé sur place, assiste impuissant à l'enlèvement, bras au ciel, le trousseau de clés dans une main. Dans la partie supérieure, en retrait, la pleuse tisseuse, aidée par un nautonier, embarque la statue pour Bruxelles, sous le regard intrigué de deux témoins.

Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.
**4, RUE SAINT-JEAN
 BRUXELLES 1**
TEL. 13 07 50
PRIX DU NUMERO : 10 F
COTISATION : 80 F
ETRANGER : 100 F
C.C.P. 3857.76
 Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- L'acquisition de trois pièces de la tenture de la légende de N.-D. du Sablon, par *Robert Goffaux* p. 1
- L'église de Diegem menacée de décapitation, par *B. Demessemaekers* p. 10
- Genval, paysage brabançon au sable de Campine, par *Jean Piérard* p. 15
- Encore à propos de Ransbèche-Ohain, par *Chr. Hemeleers* . p. 18
- La politique de développement de la Ville de Nivelles, par *M.-A. Duwaerts* p. 23
- Soirées du tourisme, par *Yves Boyen* p. 24
- Midis du tourisme, par *Yves Boyen* p. 28
- Traditions populaires : Quelques souvenirs d'antan, par *J. Verspecht* p. 31
- Jan Wauters, figure tirlémontoise, par *Paul Dewalhens* p. 33

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits ne sont pas rendus.

NOTRE COUVERTURE :

La rivière d'Argent à Genval.
 (Photo : M. Hombroeck.)

Une belle opération artistique réalisée à Londres conjointement par le Musée Communal de Bruxelles et les Musées Royaux d'Art et d'Histoire :

L'acquisition de trois pièces de la tenture de la légende de Notre-Dame du Sablon

Ce retour en Belgique va permettre la reconstitution de l'une des quatre tapisseries créées par Bernard van Orley pour François de Tassis, Maître des Postes de l'Empire.

AU soir du lundi 2 décembre dernier a eu lieu, dans la Société bruxelloise, une entrée féminine particulièrement remarquée : une rentrée, devrait-on dire, puisqu'il s'agissait de la présentation par le Bourgmestre, M. Lucien Cooremans, au Conseil Communal de Bruxelles réuni à l'Hôtel de Ville, de l'une des quatre tapisseries tissées d'après des cartons de Bernard Van Orley sur le thème de la légende de Notre-Dame du Sablon et récemment reconstituée.

C'est Mlle Andrée Brunard, Conservateur du Musée Communal de Bruxelles (Maison du Roi), qui a fourni aux échevins et conseillers bruxellois les détails techniques et historiques ayant trait à cette tapisserie — la troisième de la « suite » dont le sujet n'a pas d'autre représentation connue.

En fait, les spectateurs de cette « première » n'ignoraient pas la présence dans notre capitale du tiers gauche de cette tenture, puisqu'il ornait le cabinet de l'échevin des Propriétés communales à l'Hôtel de Ville même. Ce tiers avait été acquis par la Ville de Bruxelles en mars 1914 à la vente de l'antiquaire Jacques Seligman de Paris. Le panneau central et le tiers droit appartenaient à la collection Astor à Londres, où ils viennent d'être achetés par les soins de l'édilité bruxelloise.



Le panneau central appartenait à la collection Astor : c'est l'une des deux pièces achetées cet été à Londres par le Musée Communal de Bruxelles. Au fond, en haut, on voit la suite de l'histoire du premier panneau : le voyage par eau de la statue enlevée par Béatrix Soetkens, tandis que des angelots accompagnent cette remontée de la Senne. A l'avant-plan, première allusion de toute la « suite » au service des postes de l'Empire et, par conséquent, au donateur François de Tassis. Devant une porte de ville, un personnage majestueux remet, en présence de sa suite, un pli scellé à un courrier de la poste des Tassis. Les deux bordures latérales sont modernes et seront donc retirées lorsque l'assemblage des trois panneaux sera en cours.

Un lot indivisible...

— La galerie londonnienne Christie a précédemment une brochure pré-catalogue sur les ventes auxquelles elle va procéder, nous a raconté Mlle Brunard. C'est un amateur de tapisserie bruxellois qui avait reçu ainsi l'annonce de la vente de la collection Astor et qui y avait repéré un « lot indivisible » comprenant les deux parties que nous avons achetées ainsi que la partie centrale de la première tapisserie. Cet amateur prévint les Musées Royaux d'Art et d'Histoire, lesquels nous ont alertés. Les Musées, qui possédaient déjà la quatrième tapisserie, nous laissèrent cependant l'avantage pour les deux parties qui complétaient celle que nous avions, se réservant l'acquisition de la troisième.

La pièce que possèdent les Musées d'Art et d'Histoire a été achetée le 16 juin 1893 à Paris, au cours de la vente de la collection rassemblée par Frédéric Spitzer dans son hôtel-musée de la rue de Villejuif. Déjà en 1874, les Musées d'Art et d'Histoire avaient dû renoncer, faute de crédits, à acquérir l'ensemble. En 1893, ils achetèrent l'un des deux grands panneaux, celui qui termine la suite, qui comporte le plus grand nombre de personnages historiques — une véritable iconographie sur le temps de Marguerite d'Autriche — et, en outre, qui est le seul daté.

Il porte en effet l'inscription : « L'honorable François de Tassis de pieuse mémoire, Maître des Postes, les fit faire. Année 1518 ». Les spécialistes ont établi que cette date est celle de l'achèvement de la suite, François de Tassis étant mort entre le 30 novembre et le 20 décembre 1517. La commande du Maître des Postes de l'Empire remonte donc, d'après eux, à 1516 ou au début de 1517; elle serait la suite logique du contrat postal signé le 12 novembre 1516, le donateur des tapisseries désirant, en même temps qu'il honorait le culte de la vierge miraculeuse de l'Eglise du Sablon dont sa propre habitation est proche, mettre en vedette les princes qui lui avaient accordé les octrois relatifs au service des Postes : Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et roi de Castille, Charles I^{er} d'Espagne, futur empereur Charles Quint, Marguerite d'Autriche, l'empereur Maximilien et son père, l'empereur Frédéric.

Van Orley du meilleur cru

Pour les spécialistes toujours, il n'y a aucun doute sur le nom de l'artiste qui a composé les quatre cartons : c'est Bernard Van Orley lui-même, qui avait été élève de Raphaël, qui était peintre de la Cour et qui était déjà représenté à l'Eglise du Sablon par le triptyque des Apôtres Thomas et Mathias commandé par la Confrérie des Charpentiers. Aux arguments logiques, les spécialistes ajoutent évidemment nombre d'arguments artistiques basés sur des compa-

raison : dessin, composition avec ses petites scènes nécessaires placées en surélévation et en retrait, construction solide, sens du vrai et du vivant, du relief et de l'humain, personnages croqués sur le vif, du moins apparemment, etc. « Quant aux portraits de personnages historiques, qui donnent un lustre si particulier à la tenture, il est certain qu'ils peuvent soutenir la comparaison avec ce que Bernard van Orley a produit de mieux en ce domaine, tant la psychologie des modèles, leur âge, leur rang social même y sont exprimés avec force et simplicité »... « Mais nous ne pouvons omettre de rendre hommage au tapissier inconnu qui a su si merveilleusement conserver leur caractère à ces effigies, émouvantes à tant de titres, et qui est arrivé à ce prodigieux résultat avec une simplicité de moyens extrême, le grain du tissage (sept fils de chaîne au centimètre) n'étant pas des plus fin » (1).

Ces tapisseries ayant été exécutées à Bruxelles, pour orner un édifice bruxellois, il était donc important pour notre capitale d'essayer d'en récupérer les morceaux dispersés à travers l'Europe. Et l'occasion de la vente Astor était trop belle pour la laisser passer.

La bataille de Londres

— Je suis partie pour Londres, m'explique alors Mlle Brunard, avec l'accord de la Ville de Bruxelles et de l'Etat, lequel subsidiait l'achat éventuel à raison de 60 % au titre du Musée Communal. Un délégué des Musées d'Art et d'Histoire m'accompagnait. Nous allions essayer de les acquérir et nous avions évalué la dépense à 800.000 francs pour chacune des trois pièces, c'est-à-dire à 2 millions 400.000 francs. Nous sommes arrivés l'avant-veille de la vente, nous sommes allés immédiatement voir le « lot indivisible », après quoi nous nous sommes rendus au Victoria et Albert Museum, dont le conservateur voulait « décrocher » la pièce que visaient nos Musées. Il a fallu parlementer, essayer de faire comprendre aux Anglais ce que le retour à Bruxelles des trois morceaux proposés à la vente représentait d'important. Mais ils n'en démordaient pas... Ils n'en démordaient pas et, finalement, ils ne sont pas venus à la vente !... Comme il n'y avait pas d'autres amateurs, nous avons acquis les trois pièces pour la somme globale de 750.000 francs, seulement.

On imagine le contentement des deux acheteurs, qui firent amener le lot à l'ambassade de Belgique à Londres. Mais ils s'étaient réjouis trop vite.

(1) « La tenture de la légende de Notre-Dame du Sablon », par Martin CRICK-KUNTZIGER, conservateur des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, monographie publiée en 1942 aux éditions « De Sikkel » à Anvers.

Uniquement consacré à des remises de lettres, le panneau de droite de cette troisième tapisserie appartenait également à M. Astor et faisait partie du « lot indivisible » mis en vente par la galerie londonienne Christie's. Au premier plan, un genou en terre, c'est François de Tassis lui-même qui apparaît, tendant une lettre portant le sceau impérial : l'aigle à deux têtes. Le personnage de face, qui porte le collier de la Toison d'Or serait l'empereur Maximilien; celui qui reçoit la lettre serait l'empereur Frédéric III. En retrait, dans le haut, on retrouve l'empereur Maximilien remettant une lettre à un messager qui paraît être le même que celui du panneau central, et ce en présence de l'empereur Frédéric.



— Une licence d'exportation fut demandée au ministère britannique, poursuit Mlle Brunet, mais les Anglais ont usé du « droit de préemption », empêchant la sortie de la pièce centrale de la première tenture. La licence est en effet accordée après consultation d'une commission de spécialistes dont fait partie, précisément, le conservateur du Victoria and Albert Museum. Il y eut plusieurs réunions avec les conservateurs de musées anglais et, le 24 septembre dernier, M. Gilbert, conservateur en chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, alla défendre sa cause... Et il l'a emporté !

En fait, les Anglais n'émettaient pas d'objection à la sortie des deux pièces acquises par la Ville de Bruxelles, en raison du fait que cette acquisition allait permettre de reconstituer un ensemble, dont notre capitale possédait déjà une partie. Là, le fair-play et l'intérêt scientifique avaient joué d'office, d'autant plus qu'une telle occasion de rassembler les morceaux dispersés d'une œuvre se présente peut-être une fois dans la vie d'un conservateur.

— Les deux pièces qui nous étaient destinées restèrent à Londres avec celle qui était bloquée. Et ce n'est que le 17 octobre, près de quatre semaines après la victoire de M. Gilbert, qu'elles sont arrivées toutes trois à Bruxelles.

Restauration et assemblage

Telle est la conclusion heureuse de l'aventure. Aventure qui permettra à la Belgique de reconstituer une seconde tenture complète de l'ensemble commandé chez nous par François de Tassis. On va procéder à présent à la restauration des trois morceaux et à leur assemblage de manière à redonner à l'ensemble l'aspect qu'il avait au départ.

Et les deux autres tapisseries, pourra-t-on jamais les rapatrier et dans quelles conditions ? C'est fort douteux, en tout cas pour la deuxième qui se trouve au Musée de l'Ermitage à Léninegrad et qui est donc propriété d'un musée. A moins que le gouvernement soviétique fasse un geste dans le sens d'une reconstitution plus large encore...

Il resterait alors la première tapisserie et là, hélas, on se trouve en présence d'un cas à peu près désespéré, un cas de mutilation absolument incroyable. Elle était donc composée de la pièce centrale que vient d'acquérir à Londres les Musées d'Art et d'Histoire et de deux panneaux latéraux plus étroits. Ces derniers furent repris à la vente Spitzer par le gendre du collectionneur, le baron Coche de la Ferté, qui les revendit en 1905 à un antiquaire, lequel les dépouilla de leurs bordures et les fit découper chacune en deux morceaux. Deux de ces fragments sont actuellement au Kaiser Friedrich Museum de Berlin, où ils sont parvenus par voie de don en 1918 : ce sont ceux du haut. Quant aux fragments prélevés dans le bas de ces deux panneaux, ils se trouvent

l'un au musée de Glasgow, l'autre au musée du Cap Ferrat.

« L'on a peine à croire qu'au XX^e siècle, l'unique exemplaire connu, et vraisemblablement le seul qui ait été tissé, d'une tenture de la plus belle époque et d'un intérêt exceptionnel, mis en lumière par des savants éminents, ait pu être l'objet de telles mutilations », constatait avec tristesse feu Mme Crick-Kuntziger dans la monographie que nous citons plus haut et à laquelle nous avons emprunté nombre de renseignements historiques.

Il faut signaler qu'un premier découpage avait été opéré sur les ordres du collectionneur Spitzer lui-même, qui voulait en décorer la salle d'armes de son hôtel : « Force a été, écrit Eugène Müntz, de la diviser en un plus grand nombre de compartiments, ce qui a d'ailleurs été facile (sic !), grâce aux motifs d'architecture qui délimitent les différentes scènes ». Ce qui montre assez qu'il ne suffit pas d'être « collectionneur » pour avoir le respect des œuvres d'art. Ce découpage eut lieu vers 1878. C'est ainsi que la suite, au lieu de comporter quatre tapisseries de même format, telles que celle des Musées d'Art et d'Histoire et du Musée de l'Ermitage, se retrouva découpée en huit morceaux de 3,65 m de haut, dont deux de 5 m, deux autres de 2,50 m et les quatre plus étroites de 1,70 m à 1,75 m de large ! Ce premier découpage explique également pourquoi les trois pièces réunies à Bruxelles depuis peu sont toutes trois entièrement encadrées d'une bordure dont la plupart des montants latéraux sont donc modernes. Quatre d'entre elles devront donc « tomber » pour la reconstitution de la tenture.

Si dans le cas de cette troisième tapisserie, le mal qui a été fait à la fin du siècle dernier sera réparé dans les mois qui viennent, il convient de s'en réjouir. Quant au mal qui est irréparable — celui dont souffre la première tapisserie — nous aurions tort d'en accuser les étrangers, alors que c'est nous qui sommes finalement responsables de cette mutilation. Nous, plus exactement nos ancêtres qui, en 1874, alors que notre Musée, installé porte de Hal, à l'époque, avait l'occasion d'acquérir la suite intacte, ne comprirent pas l'importance de la négociation entamée à Paris et de l'objet dont elle était le centre : faute de crédits, les pourparlers en question durent être rompus et c'est Spitzer qui mit la main sur l'affaire, avec les conséquences que nous avons décrites. Il est heureux qu'aujourd'hui, alors qu'en fait nous nous plaignons beaucoup de la négligence des pouvoirs en matière artistique, il se soit trouvé des édiles pour montrer une réelle clairvoyance, le désir de réparer les erreurs du passé et le souci de sauvegarder notre patrimoine.

Robert GOFFAUX.

Les reproductions des tapisseries qui illustrent cet article nous ont été aimablement prêtées par le Musée Communal de Bruxelles.

LES QUATRE TAPISSERIES EN VERS, LA LÉGENDE

LIS au complet les destins par lesquels, favorable à la chapelle du Sablon, Marie vint de sa demeure d'Anvers.

Une sainte vieille femme est avertie par des visions qu'elle doit délivrer de son antique saleté, après l'avoir emportée de son temple, la mère du Christ.

Il faisait jour. Elle réclame les objets sacrés repoussants de poussière ancienne et les obtient selon ses vœux.

Selon sa coutume, elle se hâte, de bon gré devant faire une longue route loin de son foyer, pour qu'un peintre rapidement nettoie la statue artistement.

Dès qu'elle voit que la parure resplendit étincelante, elle rapporte la statue à sa demeure sacrée, avec l'appui de la Ville.

LES quatre tapisseries qui forment la suite créée par Bernard van Orley pour François de Tassis, Maître des Postes de l'Empire, racontent la légende de Notre-Dame du Sablon non seulement « en images » mais aussi en « vers explicatifs » latins tissés sur des banderoles incorporées aux bordures.

QUI NOUS RACONTENT, DE N.-D. DU SABLON

LA (vieille) reposait de nouveau par la nuit silencieuse. Marie, semblant descendre des sphères élevées,

Dit : Remporte notre image de l'église. Il convient que les sanctuaires du Sablon jouissent de mon image comme protectrice.

La femme dirige ses pas rapides vers le seuil sacré, mais une dure rebuffade lui refuse la Madone désirée.

La nuit se précipite, et voilà qu'une apparition de la Vierge revenant avec le même visage sembla dire à la (vieille) assoupie de telles paroles :

Allons ! Voyons ! dépose (toute) crainte, je veux la statue sous notre loi, moi-même, personnellement, je te protégerai.

CES distiques, traduits par Joseph Destrée et revus par Ferdinand Vaes, sont plus savoureux que toute prose que l'on voudrait leur substituer dans le but de rapporter le contenu des tapisseries. Les voici, tels qu'on les découvre dans l'étude passionnante de M^{me} Crick-Kuntziger.





LA vieille femme dont il est question tout au long de ce « poème tissé » est une pieuse fileuse nommée Béatrix Soetkens. La translation de la statue miraculeuse de la Vierge du Sablon donna naissance à Bruxelles en 1348 à l'« Ommevang ». Cette statue fut détruite en 1580 par les iconoclastes.

LE soir était venu. La femme déroba subtilement la statue de la Vierge Marie. Le gardien, tandis qu'il veillait, s'arrêta immobile.

Une barque accueille la Madone. En vain, on poursuit l'envahisseur (= la voleuse). Et en vain vent et onde secouent l'embarcation.

Anvers est frappé de stupeur en voyant ces événements inaccoutumés, événements dont une lettre attachée à un lien (= entourée d'un lien) informe le duc (de Brabant).

Celui-ci, dès qu'il eut appris les prodiges par la lettre parcourue d'un bout à l'autre, éprouve de la joie mêlée à une étonnante stupeur.

Et tout de suite se réjouissant de la rumeur, tout Bruxelles, se rendant au devant de la statue qui va arriver, semble célébrer un nouveau jour de fête.

LES QUATRE TAPISSERIES EN VERS, LA LÉGENDE DE

C'EST le panneau central de la première tapisserie que les Musées Royaux d'Art et d'Histoire ont acquis à Londres, tandis que le Musée Communal de Bruxelles achetait les deux autres pièces du lot, c'est-à-dire le panneau central et le panneau latéral droit de la troisième tapisserie. Les Musées d'Art et d'Histoire possédaient déjà la quatrième, tandis que la deuxième se trouve à Leningrad.

QUI NOUS RACONTENT, NOTRE-DAME DU SABLON

LA barque s'ancre au port. Le peuple se précipite de toutes parts. Le clergé va à la rencontre (de la statue). Les grands pe sonnages et le duc gagnent le rivage.

Le prince magnanime, ayant vénéré le céleste présent, ayant fléchi le genou, reçoit dans ses mains l'objet sacré.

Les ducs, le fils et le père, se placent sous le brancard agréable.

La Vierge satisfaite (maintenant) est portée à l'endroit souhaité (par elle).

Elle est déposée dans une chapelle sacrée pour y devenir la patronne des malheureux. Et une assistance nombreuse lui adresse des vœux qu'elle ne dédaigne pas.

Allons, vénère cette Vierge Marie d'un culte zélé.

Elle t'apportera des récompenses dignes de tes mérites.

Plaidoyer pour un clocher

L'ÉGLISE DE DIEGEM MENACÉE DE DÉCAPITATION

Le collège échevinal de Diegem, réalisant un souhait de la Régie des voies aériennes, a accepté, hélas, que la tour de l'église Sainte-Catherine soit enlevée.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de croire qu'ils ne connaissent pas ce célèbre clocher qui pointe majestueusement à l'horizon lorsqu'on s'approche de la Woluwé.

Une tour étonnante, l'une des plus curieuses que le XVII^e siècle ait laissée dans nos régions, s'impose

Ce sacrilège artistique s'impose-t-il ?

aux regards. Elle affecte la forme d'une triple tiare de pierre reposant sur une tour carrée. Quatre trombes rachètent les angles de la tour tandis qu'une balustrade en encorbellement masque le passage du plan carré au plan octogonal.

Rappelons que la tour de Diegem se trouve à la croisée d'un temple à plan basilical ayant des transepts inégalement saillants et un chœur à chevet pentagonal. Le clair étage a des baies en forme de triangle curviligne, dispositif rare chez nous.

— Cette très belle église rurale, implantée dans la vieille commune, se niche dans la partie basse de la vallée de la Woluwé, entre deux monts sablonneux, renfermant en leur sein les très renommées pierres blanches qui furent utilisées pour sa construction.

Les pierres de ces anciennes carrières domaniales servirent, entre autres, à Bruxelles à la construction de l'église Sainte-Gudule, l'Hôtel de Ville, l'église Notre-Dame du Sablon, les remparts et portes de la ville, cependant qu'en Hollande on recherchait la fameuse « Pierre de Diedegem » pour l'élaboration des digues.

Nous savons avec certitude que la flèche décorative date de l'an 1654. Le sanctuaire lui-même fut construit, en plusieurs parties, à partir de l'an 1400 et à l'endroit précis où il existait une autre « Maison de Dieu ». Achievé en 1543, il appartient au gothique secondaire, bien qu'on relève des traces de gothique primaire en certains endroits.

Chœur et transept remontent au XV^e siècle tandis que la nef et les bas-côtés datent des environs de 1550.

D'autres éléments architecturaux tels les deux portails à statues ayant des arcs en tiers-point retiennent également l'attention. Ceux qui s'intéressent à la sculpture remarqueront les chapiteaux à feuillages des deux rangées de colonnes séparant les nefs du sanctuaire, les clefs de voûte du chœur, celle de la tour représentant l'Agneau Divin (XIV^e siècle), le lavabo à niches géminées de la sacristie.

Le plan de la tour fut l'œuvre de Luc Fayd'herbe,

Partie sauvee du château
appelé autrefois le domaine
Legrand.

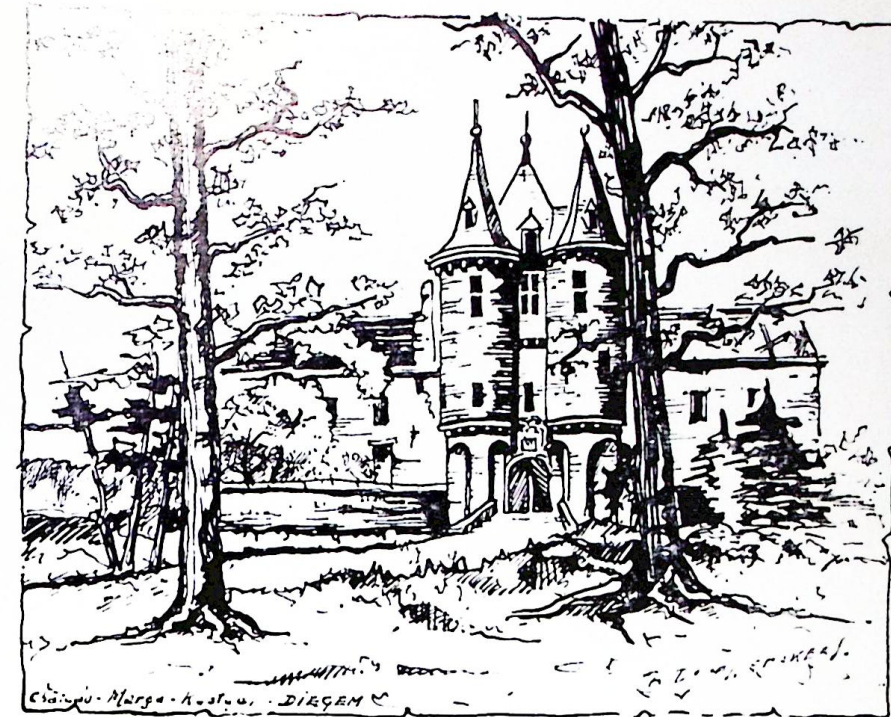
qui dessina également le
château de Beaulieu (chose
peu connue, il existe
une tour du même type
mais datant du XVI^e siècle,
à l'église de Caudebec
en Seine-et-Oise).

L'architecte travailla sur
l'ordre du curé Jan van
der Eycken et de Geroom
Oudaert, prestigieux seigneur
de Diegem.

Un peu d'histoire

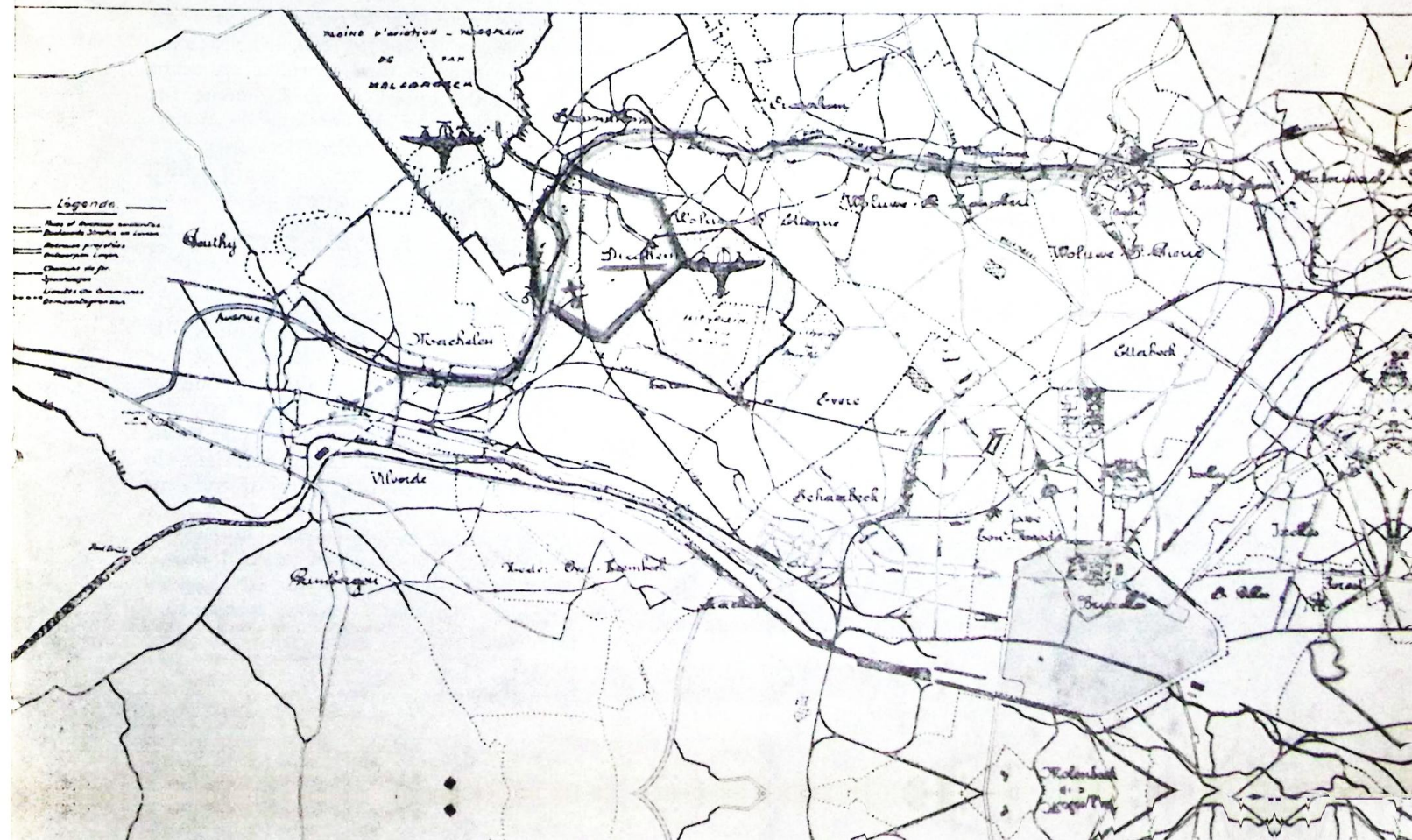
Le rappel de ce nom nous autorise à faire une brève incursion dans un passé déjà lointain.

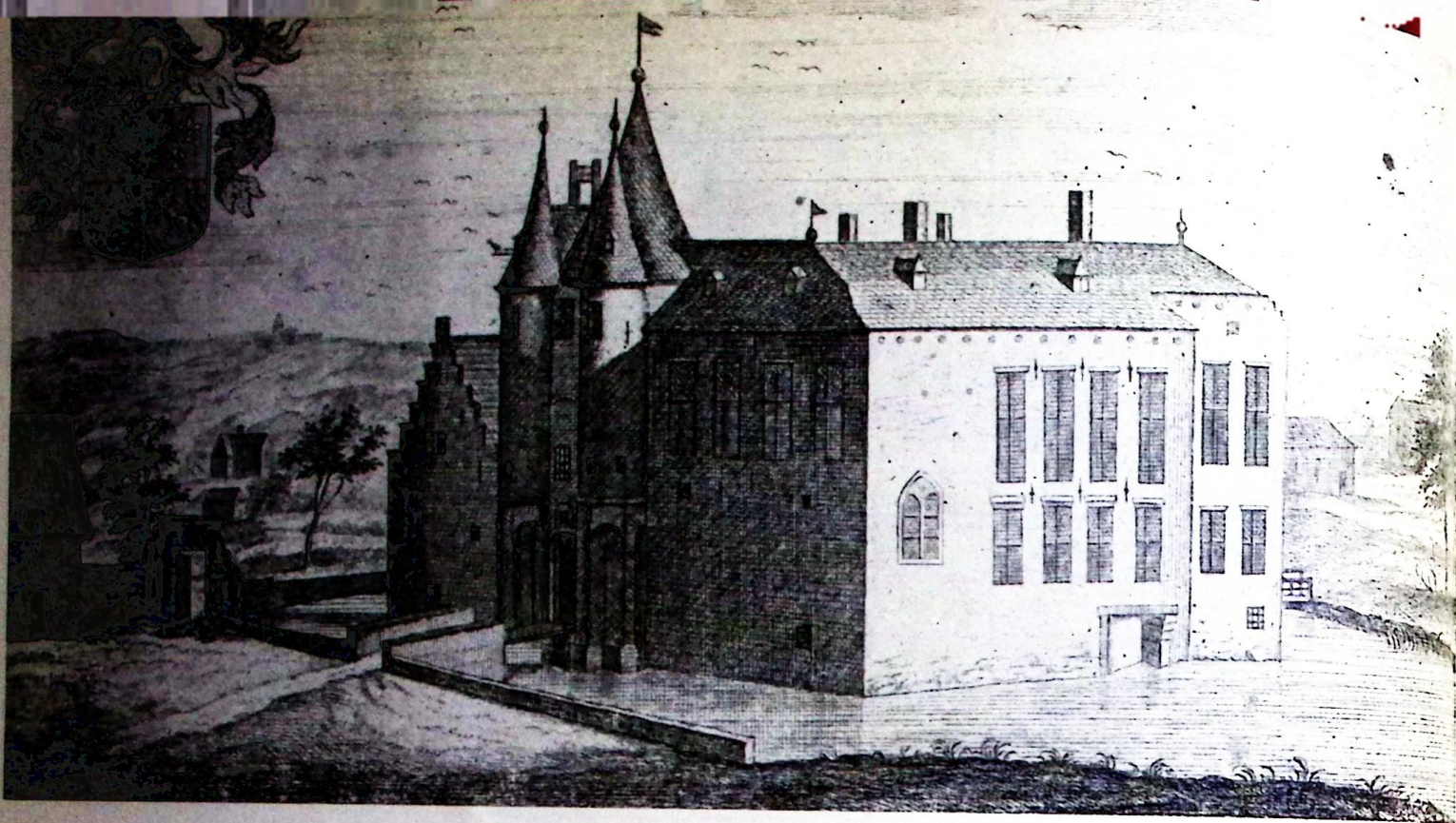
Selon Alphonse Wauters (Histoire des environs de Bruxelles), le nom de Diegem (autrefois Diedeghem) vient peut-être d'une divinité slave, Dide,



ASSAINISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA WOLUWÉ.

GEZONDMAKING EN VERBETERING DER WOLUWÉDAEL.





Le château tel qu'il existait au XVI^e siècle.

petit-fils d'Odin, fils de Lada, la déesse de la beauté, et frère de Lalo, le dieu des Amours; une autre origine étymologique pourrait, avec plus de vraisemblance, se chercher dans les deux mots *die heim*, signifiant simplement l'habitation.

Diegem semble avoir commencé à se peupler du temps des rois Carlovingiens. C'est probablement au



héros de cette race, à Charlemagne lui-même, que les religieux de Sint-Cornelis-Munster, près d'Aix-la-Chapelle, durent leurs biens dans ce village; il y a un peu plus d'un siècle, on y a trouvé trente à quarante monnaies de Louis le Débonnaire avec le portail, et l'inscription *Metullo*, qui indique l'atelier monétaire de Mel, en Poitou (France). Des noms de lieu, cités dans d'anciens actes, rappellent le souvenir du roi Arnould de Carinthie, qui défit les Normands à Louvain, en l'année 891.

La seigneurie de Diegem était importante et fort ancienne. L'un des premiers seigneurs connus est Gilbert de Didenghem (1265). Jean, son descendant, s'illustra à la bataille de Bastweiler en tuant de sa main le duc de Juliers et où lui-même fut désarçonné et fait prisonnier. Le mariage de la dernière héritière Marguerite de Diedenghem avec Jean de Brecht eut lieu en 1384. Charles de Brecht acheta les justices sur Diegem contre paiement de 500 carolus en janvier 1558. Charles de Brecht exerça les fonctions de bourgmestre de Bruxelles en 1559 et 1561.

Le château seigneurial, tel qu'il existait au XVI^e siècle nous est bien connu par une gravure du XVII^e siècle. Incendié au siècle suivant il n'en est resté que le châtelet d'entrée (XV^e siècle). L'aile ancienne du manoir consiste en un carré long, éclairé par des fenêtres hautes et étroites, à l'exception d'une seule, dont l'archivolte est ogivale. La façade est flanquée de deux tourelles de forme circulaire, qui défendaient l'accès de l'entrée.

Par mariage et héritage la seigneurie et le château passèrent aux Oudaert, Happaert (1626), Piermans, par achat le 24-12-1856 pour 33.509 florins de

Le portail de l'église.

charge. Enfin ils furent encore aux de Lanfranchy (1783) et aux vicomtes le Boucq de Beaudignies.

Le souvenir de la famille Oudaert est d'ailleurs rappelé par la présence dans le chœur de l'église d'une très belle pierre tombale qui porte 14 écussons polychromés. La dépouille mortelle de Charles de Brecht repose dans le sanctuaire.

Ce ne fut que le 13 septembre 1507 qu'un octroi autorisa Diegem à avoir un sceau communal.

Les registres de l'état-civil de la commune commencent : pour les naissances, en 1637; pour les mariages et les décès, en 1625. Ils seraient les plus anciens de l'arrondissement de Bruxelles.

L'église, qui reconnaît sainte Catherine pour patronne, est un lieu de pèlerinage très fréquenté. On y va implorer saint Corneille, pape et martyr, en faveur des enfants atteints de convulsions.

Les jeunes mères font bénir par le curé, avec les reliques du saint, leurs frères progénitures.

Mais c'est surtout le second jour de Pâques, qu'une multitude immense encombre le temple et ses alentours; des milliers de paysans s'empressent d'offrir des agneaux, des moutons, des lapins, des oiseaux de basse-cour, qui sont bénits, puis vendus, au profit de l'église.

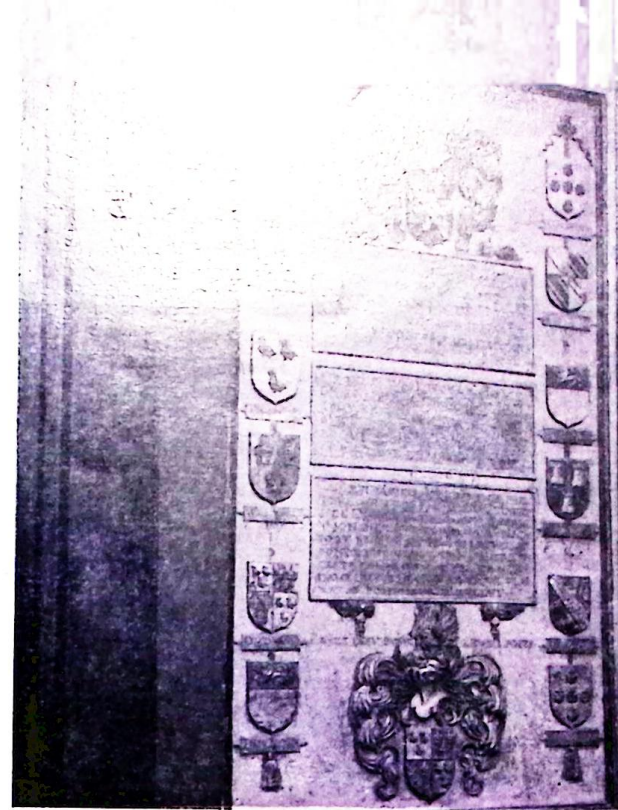
Heur et malheur

Mais force nous est de nous limiter dans ce captivant domaine de l'histoire et de l'anecdote pour en arriver au problème crucial qui se pose aujourd'hui.

L'autoroute de Bruxelles à Melsbroeck passe à travers Diegem dont une très grande partie du territoire (dénommée Lo) est occupée par la plaine d'aviation.

La flèche de la tour s'élève à 64 mètres au-dessus du sol et cela dans le voisinage immédiat de cette plaine. La Régie des voies aériennes estime qu'elle constitue un danger pour l'aviation.

Déjà en 1943, le bel édifice fut amputé de cette tour qui est son plus bel ornement. Il s'agissait à cette époque d'un décret de l'occupant. Les Allemands n'avaient eu cure du sacrilège artistique qu'ils décidaient. Seule la stratégie militaire les avait fait agir.



Pierre tombale de la famille Oudaert. Elle porte quatorze écussons polychromés.

A la suite de cette amputation, Diegem avait perdu beaucoup de sa personnalité. En effet, ce qui pour les Diegemois symbolisait le mieux leur charmante et pittoresque commune (déjà très cruellement éprouvée et même mutilée !) leur était enlevé.

La retraite de l'occupant souleva une joie immense parmi la population qui avait une foi immarcescible en la reconstruction de leur clocher. Aussi pour répondre à ses vœux les plus chers des démarches pressantes, inlassables, furent entreprises pour restituer à l'église toute sa gloire antérieure.

Elles aboutirent. Le travail de reconstitution fut

confié à l'architecte Degroot et dès 1951 la tour baroque s'élevait de nouveau dans le ciel du Brabant. Elle retrouvait exactement le même aspect qu'elle avait avant 1943. Car, il faut préciser que lors du démontage, chaque pierre avait été soigneusement numérotée et que l'emplacement de chacune d'elles avait été noté avec minutie.

Un deuxième « ennemi » va-t-il aujourd'hui remettre en question le sort de la tour ? Pourquoi la redéfaire ?

Les raisons, les arguments qui ont prévalu pour son rétablissement, il y a une douzaine d'années, ne sont-ils plus valables aujourd'hui ?

Une situation extrême est-elle inévitable ?

Les nécessités du trafic aérien — qui ne cesse d'augmenter, on le sait — sont-elles réellement telles que l'existence de la célèbre tour doive être sacrifiée ? Les impératifs de la vie moderne sont-ils insurmontables ? N'a-t-on pas adopté d'emblée la politique de la facilité ? Tous les aspects de la question ont-ils été examinés à fond ?

Cependant, un sondage d'opinion a été effectué par M. Van Crombruggen, curé de Diegem, parmi les pilotes aviateurs et il permet de conclure « qu'il n'y aurait aucune nécessité d'enlever le clocher de l'église ». Ne tient-on donc aucun compte de cet avis ?

D'autre part, sans entrer dans un sentimentalisme béat pour toutes les choses du passé mais non sans condamner pour autant tout ce qui, de près ou de loin, constitue un sacrilège, peut-on se demander si un effort de compréhension artistique a été fait !

Qu'en pense à ce sujet la Commission des Sitec et des Monuments ? La tour n'est-elle pas classée ?

Un plan d'urbanisme, dénommé plan particulier n° 1 a été dressé et approuvé par arrêté royal. Ce plan, avec ses prescriptions particulières, régit les constructions à ériger aux confins de l'église et de la Tour de garde, qui avec le Parc communal, constituent une triangulation architecturale d'un aspect urbanistique remarquable.

Nous nous refusons à croire que la Commission des Sites et des Monuments, que toutes les instances officielles susceptibles de sauvegarder « l'éton-

nante tour de Diegem à triple tiare qui pointe majestueusement dans le ciel brabançon » n'apportent pas leur appui efficace à la protection de celle que défend, avec un rare courage et une opiniâtreté digne d'éloge, le curé de Diegem, soutenu moralement et effectivement par la grande majorité des habitants de la commune et par tous les citoyens belges épris de beauté.

Basile DEMESSEMAKERS,
Architecte-A.S.L.B.

NAPOLEON A BEAUMONT ET A CHARLEROI

Le bulletin de décembre 1963, édité par la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes, comporte, notamment, la publication, sous le titre : « *Napoléon à Beaumont et à Charleroi (14 et 15 juin 1815)* » d'un chapitre tiré des dossiers venant de feu le sénateur Armand Libioule et déposés dans les Archives du Musée du Caillou.

Armand Libioule s'était consacré à des recherches en vue de composer un ouvrage « historique, tactique, stratégique et politique » sur les événements survenus en Belgique en 1815. Il avait connu dans son enfance et son adolescence de nombreux vieillards, témoins des événements de 1815. Il les avait avidement questionnés, notant avec soin leurs récits.

Du chapitre ébauché, publié par le Bulletin, il a été écarté la relation des événements tactiques qui ne fait que reprendre de multiples études précédemment parues, pour retenir tout ce qui a trait à l'itinéraire de Napoléon et à son comportement ainsi qu'aux réactions populaires.

Cette partie de l'ouvrage d'Armand Libioule est d'un certain intérêt dû à sa connaissance personnelle des lieux, à ses recherches patientes sur le terrain et aux témoignages recueillis tant auprès des témoins directs que des familles gardant encore avec soin les traditions orales de 1815.

Au sommaire du bulletin figurent aussi une « *Complainte flamande en l'honneur de Virginie Ghesquière, femme-soldat* » l'évocation de la fin de la carrière du « *Général Comte Durutte, héros de Waterloo* », une curieuse pièce relative à la « *Recherche des disparus* », des « *Récits de la mort du général Jardon* » qui compte parmi les plus courageux soldats de l'armée française et enfin un article de Jean Louvois qui rappelle avec bonheur certains côtés pittoresques — et aussi quelques tragiques souvenirs — dus à la présence des « *Femmes à l'Armée* ».

LES ARBRES D'HOUGOUMONT

Nous avons partagé l'indignation de la Société Belge d'Etudes Napoléoniennes à la constatation que tous les arbres du verger d'Hougoumont avaient été abattus.

C'est avec une satisfaction très vive que nous reproduisons la notice publiée dans le bulletin de décembre de la Société.

« Nos démarches, écrit-elle, auprès des autorités compétentes au sujet de l'abattage de tous les arbres du verger d'Hougoumont ont trouvé un aboutissement satisfaisant.

Selon une communication du Ministère des Travaux Publics, il n'y a pas, dans cette affaire, violation de la loi du 26 mars 1914 (classement du champ de bataille de Waterloo) puisque cette loi, dans l'inten-

tion de préserver le site, interdit de planter de nouveaux arbres « mais non de les abattre ».

Néanmoins, il y a infraction. Cette infraction se situe dans le cadre de la loi du 29 mars 1962, selon laquelle la coupe d'un bouqueteau d'une superficie d'un hectare peut être considérée comme un déboisement. Cette loi de 1962 est conciliable avec celle de 1914.

Ainsi, il convient de faire décider par justice que les choses doivent être remises en leur état primitif par la replantation du terrain au moyen d'essences à grand développement.

Selon les informations qui nous sont parvenues le Ministère des Travaux Publics postulerait devant le Tribunal la réparation de l'infraction.

Nous pouvons donc espérer voir le verger d'Hougoumont reboisé et reprendre ainsi son admirable aspect d'autrefois. »

Les prix de littérature de la province de Brabant

La Députation permanente entérinant les propositions qui lui ont été faites par le jury, a accordé le Prix du Brabant de littérature française 1963 à M. Marcel Lobet, pour son œuvre « *Ecrivains en Avenu* ». Le lauréat, né à Braine-le-Comte en 1907, est actuellement domicilié à Rixensart et est journaliste de profession.

Pour la littérature flamande, le prix du Brabant a été accordé à M. Marcel Galle pour son œuvre « *De noodlotsgedachte in het werk van Louis Couperus* ».

Le lauréat, né en 1930, habite actuellement à Bruxelles (Neder-over-Heembeek) et est professeur à l'Ecole Royale des Cadets.

Sur proposition de la Commission provinciale de littérature, la Députation permanente a accordé, pour l'année 1963, des primes aux écrivains ci-après : Henri Van Lier, Marcel Doisy, Mme Van Praag, Chantraine Jacqueline, Theo Bogaerts, Jules Van Ackere, Jan Berchmans.

De plus, une somme de 50.000 F a été consacrée à l'encouragement des revues littéraires ci-après :

Le Thyrsse, Marginales, La Revue Nationale, Scarabée, Audace, Eigen Schoon en de Brabander, Tijdschrift van de Vrije Universiteit Brussel, Streven, Kultuurleven, De Maand, Dialoog.

Le jury se composait comme suit :

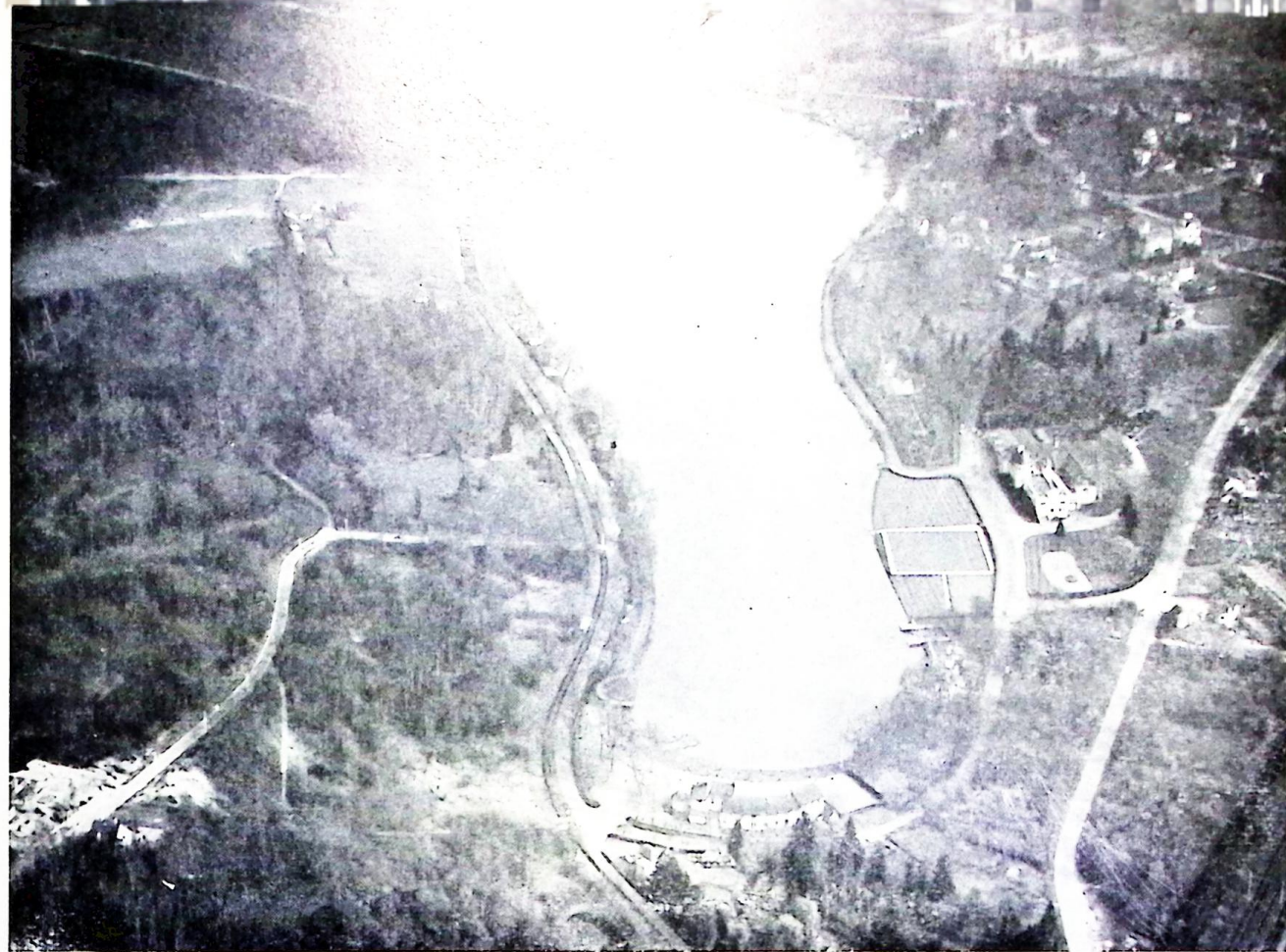
Président : M. Maurice Malherbe, membre de la Députation permanente;

Vice-Président : M. Charles Courdent, membre de la Députation permanente;

Membres : MM. Jules Hanse, René Bollen, Victor Franken, Joseph Baeyens, Maurits Breckx et Mme Louise Brunfaut, conseillers provinciaux;

MM. Armand Bernier, André Paris, Raymond Herremans et Hubert Van Herreweghen, hommes de lettres;

Secrétaire : M. André Verduytsse.



Sous cet aspect inattendu, auriez-vous reconnu

GENVAL, paysage brabançon au sable de Campine

IL n'est pas toujours besoin de s'évader au loin pour trouver un paysage à la couleur de son âme et à la mesure de ses appétits touristiques.

Genval, aux portes de la capitale, offre par la diversité de sa nature et le sympathique vallonnement de son sol, tout ce que le cœur d'un homme peut désirer lorsqu'il aspire à se relaxer un peu de la vie nerveuse et bruyante qui l'absorbe de nos jours.

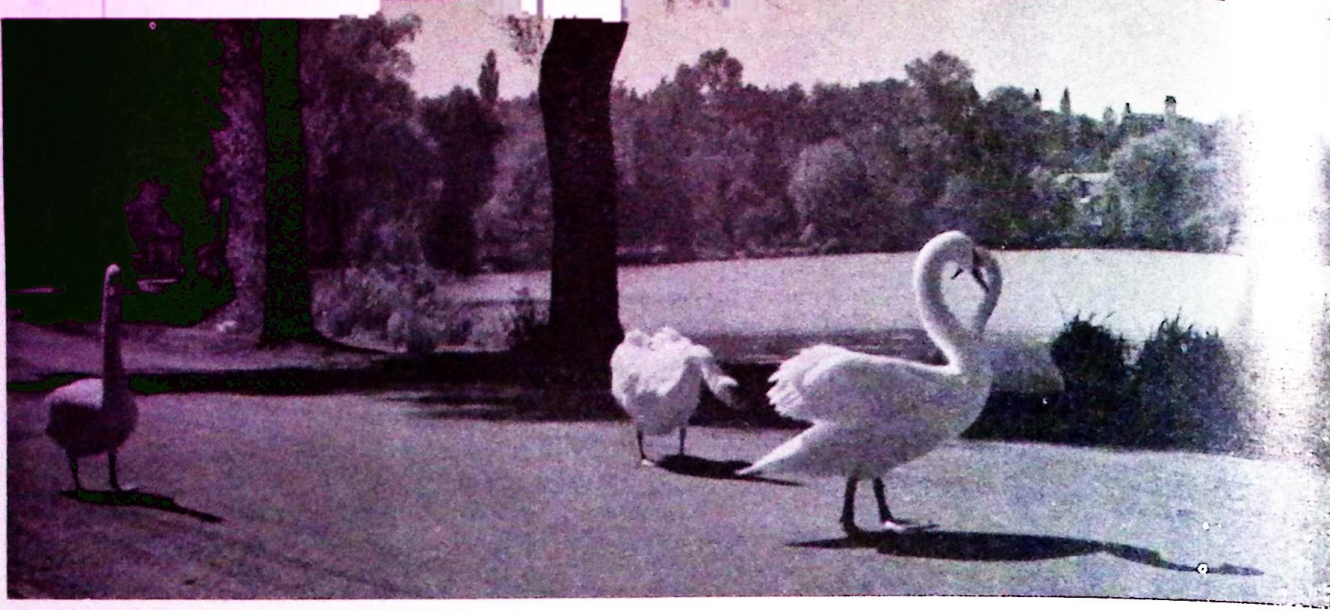
Et puisqu'il est question de repos et de détente, il serait mal venu de sonder l'histoire de cette aimable localité et de remonter à l'époque où l'on commença à parler d'elle, c'est-à-dire au temps de Maximilien d'Autriche où la guerre civile lui fit subir de cruels ravages et à cette année de 1674, peu avant la bataille de Seneffe, où, paraît-il, le prince d'Orange, Guillaume III, y campa pendant plusieurs jours avec ses troupes.

Cette terre, selon Jean Blondeau, fut possédée de tous temps par les seigneurs du même nom et du même lieu. Son nom, Jusseneval en 1218 prit de mul-

tiplies formes : Senval du XIV^e au XVI^e siècle pour se fixer enfin en Genval en 1636.

Mais ce n'est pas œuvre d'historien que le touriste veut faire en allant en cet endroit, il ira plutôt y chercher un paysage d'arbres et d'eau pour reposer ses yeux du trafic étourdissant des grandes artères, et aussi de grands espaces clairs pour respirer enfin un air plus salubre.

Au sortir de la Forêt de Soignes, sur les coteaux de Hoeilaart et de Overijse, un éparpillement de toits vitrés miroitent au soleil si le ciel, du moins, daigne être propice. C'est le pays des serres, véritables manufactures de fraises, de tomates et de raisins bleu qui constituent la richesse de l'endroit et qui donnent au sol un attrait supplémentaire. Puis, à partir de La Hulpe, le premier village du Brabant wallon, le pays change d'aspect. Les ruisseaux qui descendent du plateau de Waterloo, coulent à travers des prairies plantées de hêtres et de sapins. Des châteaux émergent, certains sur les collines, d'autres au bord des étangs. Et c'est Genval qui s'annonce.



Ces majestueux palmipèdes font fi des règles de la circulation...

Si la vue qui s'étend en contrebas depuis la gare de Genval est de toute beauté, il n'empêche que pour mieux découvrir cette localité, il est préférable de s'arrêter à La Hulpe et de se diriger à pied vers Genval. La marche devient évidemment un sport rare, raison de plus pour la pratiquer lors de ses instants de loisirs. « La bonne et saine marche », disait Franz Hellens.

Et par la rue de Genval, on rejoindra la chaussée. Celle-ci montueuse n'offre pas de coup d'œil particulièrement remarquable, sauf parfois, sur la ligne sombre de la forêt qui, limitant l'horizon de fort jolie façon, précise le paysage. La route aboutit bientôt dans le vallon de Genval. L'église élégante et simple qui date de 1872, et dont les boiseries sont du XVII^e siècle, repose au fond d'une large place bordée de quelques maisons et de l'hôtel communal. Ceci est l'ancien Genval.

Pour atteindre le Genval touristique, le lac et les hôtels, c'est la rue Neuve qu'il convient de prendre. A tout instant, on découvrira de la route de ravissantes échappées sur le vallon et les hauteurs de Bourgeois et Rixensart.

De fraîches prairies s'étirent au fond de la vallée et s'élèvent doucement vers les collines boisées. Et ajoutant un charme de plus, les toits rouges et les

La pratique du ski nautique sur le lac.



murs blancs des maisons jettent leurs couleurs vives parmi le vert tendre des prés et le vert plus sombre des sapinières. C'est le moment de prendre quelque repos et de se laisser diluer l'esprit dans le calme et la douceur des lieux.

Le lac constitue l'attrait principal et la parure de la localité. Dans une crique boisée, il occupe le centre d'un parc de 60 hectares. Ça et là, sur ses bords, de pittoresques villas se détachent agréablement entre les feuillages argentés des saules. Plus

Une longue façade flanquée d'une tourelle : les bâtiments de l'établissement des eaux.

haut, ce sont les plantations de sapins qui telles un balcon, limitent le lac dans un noble déploiement d'arbres. Et dans les sentiers qui y sont tracés, on marche sur un sable doux et fluide, au milieu d'un vrai paysage de Campine.

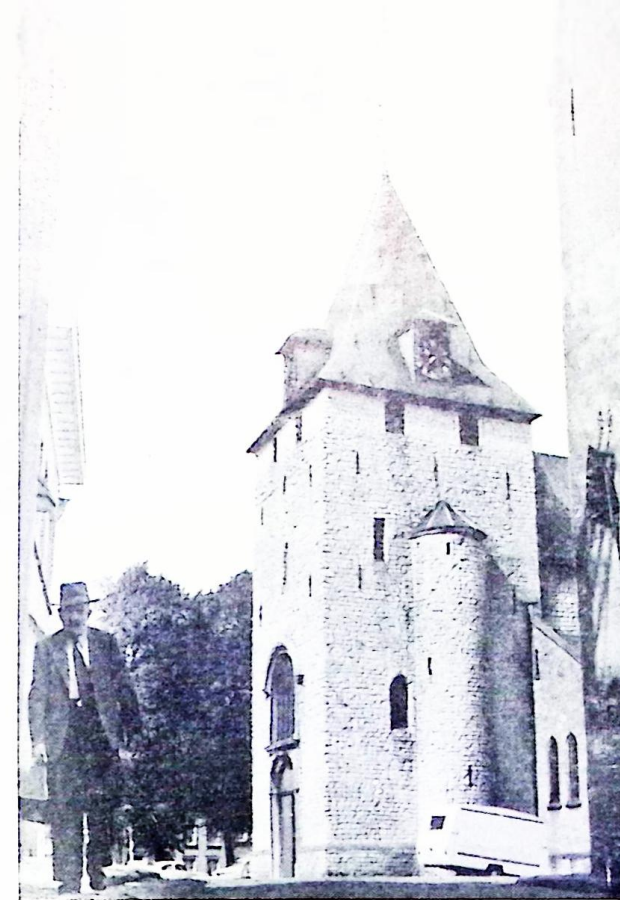
En face du lac, s'étalent les bâtiments de l'établissement des eaux de Genval. L'édifice est assez massif et imposant, une longue façade à petites arcades flanquée d'une tourelle en forme la partie principale. A l'intérieur, on aperçoit une vaste cour aux mystérieux coins d'ombre, des croisées étroites et de petites portes en plein cintre. L'ensemble rappelle curieusement l'architecture des châteaux des bords du Rhin.

Les eaux minérales de Genval ne sont pas, à vrai dire, des eaux médicinales, mais leur composition très riche et leur extrême pureté en font une excellente boisson de table. Une société prospère exploite cette eau laquelle mise en bouteilles garnit les tables de certains restaurants.

La création du parc et l'aménagement du lac ont été l'œuvre d'une autre société qui était étroitement apparentée à la première. Et c'est la revente des terrains à des particuliers qui a permis d'édifier les nombreuses villas qui, tout autour du lac, apparaissent parmi les fleurs et la verdure.

A la bonne saison, assis dans un de ces nombreux espaces verts derrière quelque auberge, rien n'est plus agréable que de contempler la surface de ce lac sur lequel barques et canots tracent leurs sillons d'argent. Peut-être s'étendra-t-on aussi sur la berge pour mieux goûter, sous le bruit des feuilles la plénitude de l'heure qui passe.

Mais il est à Genval aussi d'autres plaisirs à satisfaire et les amateurs d'art ne seront pas déçus s'ils empruntent le chemin de Rosières. D'abord, en débouchant sur le plateau, un fort beau panorama s'offrira à leurs yeux : La Hulpe, d'un côté, avec la tour de son église coiffée d'un simple toit, puis la fine silhouette de l'église d'Argenteuil, enfin, par temps clair l'ombre brune de la butte de Waterloo. Ensuite, en poursuivant la route pavée, ils s'arrêteront avec plaisir devant la grande et intéressante Ferme du Templier. Au fond de la cour entourée de dépendances datant du XVIII^e siècle, se dresse un épais et haut donjon lequel remonte à une époque



Du plateau, on peut apercevoir la tour, coiffée d'un simple toit, de l'église de La Hulpe.

plus lointaine encore. Il fait songer à la tour Burbant à Ath ou mieux à celle de la poterie de Sars en Hainaut que restaura en partie l'abbé Puissant. Au loin, c'est l'immensité d'une plaine riche et fertile limitée toujours par la ligne délicate des bois.

C'est, en cet endroit, que la Lasne qui traverse Genval, offre son plus beau visage, parcourant les coteaux boisés et les prairies d'en-bas.

Il est là aussi une fort jolie propriété dénommée « Roches Fleuries », à flanc de coteau, où de 1910 à 1930, M. Ernest Van den Broeck, Conservateur honoraire du musée d'Histoire naturelle, fit de remarquables essais de plantations. Une végétation luxuriante s'y développa : des bambous, des conifères, des fusains, des azalées, des glycines buissonnantes aussi, créèrent

un cadre unique en son genre où rien de symétrique ne permettait de soupçonner le travail de l'architecte et du jardinier.

On pourrait également, de la Ferme du Templier, prendre le chemin qui mène à Rixensart. Longeant de grands bois sauvages, il sera facile de gagner cette localité dont on distingue de loin les pièces d'eau qui ceignent l'enclos du vieux château.

Pour qui se sent attiré par la préhistoire, signalons encore qu'au lieu-dit Maubroux, on a exploré, en 1906, l'emplacement d'un habitat néolithique qui était situé sur un promontoire s'étendant entre le confluent de la rivière d'Argent (dénommée aussi l'Argentine) et du ruisseau de la Lasne. L'outillage recueilli était nettement caractéristique de l'âge de la pierre polie. Des haches, des pointes de flèches ainsi que des grattoirs furent exhumés, de même qu'un certain nombre d'instruments minuscules appartenant à une industrie antérieure appelée tardenoisienne.

Et puisque nous avons noté que Genval possédait un établissement des eaux, il conviendrait, d'indiquer aussi qu'une société coopérative exploite là une usine de papeteries largement connue.

Vallon délicieux, près d'un vaste bois de sapins, avec, tout autour, un coin de Campine planté de bruyères, Genval, par son air de quiétude et la douceur de ses paysages, est vraiment le but rêvé pour une excursion au départ de Bruxelles.

Jean PIERARD.

Encore à propos de RANSBÈCHE-OHAIN

La revue « Brabant » a publié, dans son numéro de juin dernier, une étude captivante de l'abbé Chr. Hemeleers, curé à Ransbèche, sur « Ohain et Ransbèche à travers les âges ».

L'auteur qui a, certes, récolté une documentation solide, féconde, et attrayante, « en allant glaner de-ci, de-là » vient de faire éditer une petite plaquette-complément, qui ajoute pas mal de choses nouvelles, instructives, au sujet déjà traité.

Sa reproduction suscitera, nous n'en doutons pas, l'intérêt parmi nos lecteurs.

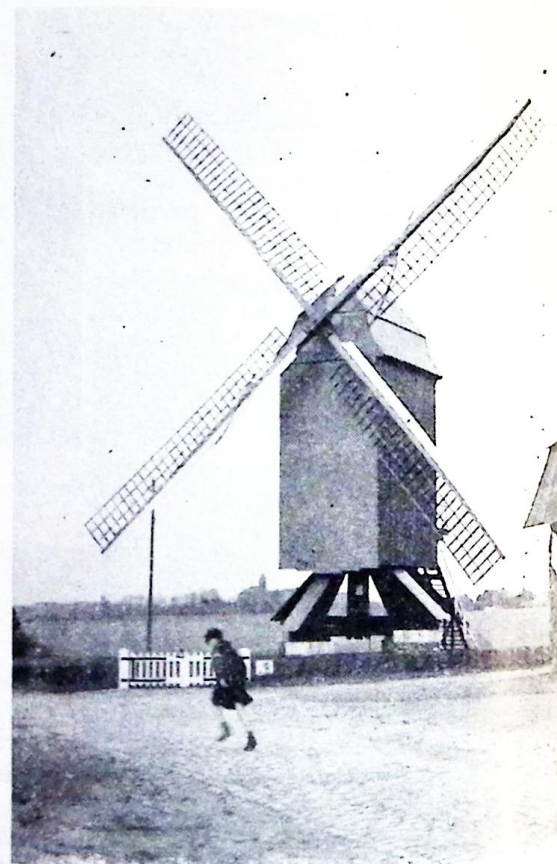
Le Moulin dit « banal »

Il s'agit du moulin à eau, situé sur le Smohain, dans le bas du village. Cet endroit, tellement en dehors du passage habituel, est trop ignoré : c'est un coin recherché par de nombreux artistes peintres.

Ce moulin est une des constructions les plus anciennes du village, un témoin de poids pour l'histoire; c'est, en effet, pour attirer les gens dans le village, nous disent les documents de l'époque, que le seigneur le fit ériger : on pouvait y moudre sans payer de taxe. On peut ainsi le considérer comme une des bases de la formation du village.

Une roue à aubes tournant devant le mur vétuste : c'était là une invention des Turcs, apportée au XI^e siècle par les croisades. Coûteux pour les gens de ce temps-là, il était installé par le châtelain, qui faisait payer le « tonlieu », taxe qu'il fixait selon son bon plaisir. Cette taxe était promulguée par « ban », d'où le nom de « banal ». C'est là un principe parallèle à celui de l'« octroi » que l'on payait pour emprunter certaines routes ou ponts. Du reste, les douanes actuelles ne sont-elles pas un dernier vestige de ce système de taxation ?

Un moulin à vent est situé maintenant à l'autre extrémité d'Ohain dans un cadre tout aussi pittoresque. C'est au bout de la rue du Coq. Il est complètement en bois et les pièces maîtresses datent de 1770; toutefois celui-ci n'est pas un moulin banal, mais plutôt un moulin « voyageur ». Il avait en effet été construit à Ninove, d'où on l'installa il y a 100 ans devant l'église de fer. Presque détruit, on le restaura dernièrement, et on le reconstruisit en un autre endroit : à la ferme pilote d'Argenteuil. Sa silhouette se dresse fièrement : il



Le moulin à vent a fait peau neuve.

est le seul moulin en bois, d'une telle envergure du Brabant wallon. Cette ferme, une des premières à stabulation libre du pays, attire les visiteurs, qui peuvent en même temps y admirer l'élevage; tout s'y passe automatiquement, ce qui constitue une sérieuse économie de main-d'œuvre, une augmentation de l'efficacité du rendement, une amélioration de la santé du cheptel...

Témoins médiévaux

Le sont encore le clocher et le manoir.

Classée récemment, la tour sarrasine primitive a été restaurée et éclairée très heureusement les jours

de fête. Ce clocher, primitivement, était une tour de défense des villageois contre les bandes armées qui dévastaient systématiquement les campagnes. Il faut y remarquer le rude appareil de pierre, sans autre mortier qu'une mixture à base de farine (sic). C'est en 1961 qu'on dut rejointoyer pour de bon les interstices qui se dégradèrent par trop. Primitivement les ouvertures supérieures très étroites n'étaient pas dans le style gothique actuel.

Le vieux manoir de la place, restauré, présente également une façade espagnole, mais plusieurs salles du rez-de-chaussée possèdent des voûtes de l'époque médiévale. On cherche en vain un usage confortable à ce manoir romantique... Peut-être le fantôme du duc d'Albe, contre lequel on y conspira jadis, effraie-t-il l'acquéreur éventuel ?

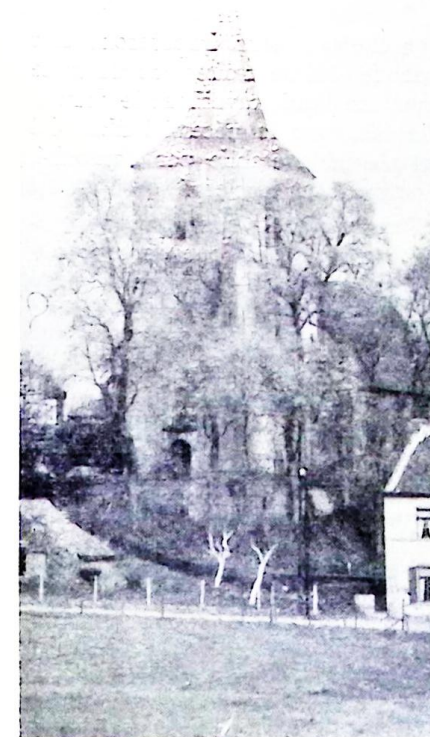
« Lieux-dits » évocateurs

Pour une région déterminée, l'histoire pourrait s'établir uniquement à partir du sens des noms rencontrés; voici l'interprétation qu'en donne le professeur Carnoy.

D'après lui, les noms de lieu, chez nous, viennent du Celtique ou du Germain;

- Ohain : habitation située dans le fond;
- Ransbèche : gué du corbeau;
- Gaillemarde : terre aux belles gerbes;
- Waterloo : lieu sans eau;
- La Hulpe : ruisseau agité;
- Couture : petites cultures;
- Magonette : en gaulois : grande terre;
- Maubroux : mauvais marais;
- Papelote : petite lumière;
- Smohain : le dessus d'Ohain;
- Try : espace en friche;
- Loupoigne : terre des loups;
- Lasne : eau paisible;
- Sart : terrain cultivé;
- (Hannonsart-Maransart etc...)
- Braine : marécages;
- Wavre : terrain vague;
- Genval : val d'en bas.

Nous vous faisons grâce de l'analyse étymologique... mais ce sont là des traces précieuses pour l'histoire du pays...



La tour ancienne veille derrière les arbres...

Au bon vieux temps : la diligence d'Ohain, le dernier postillon...

Voici comment on voyageait il y a 100 ans, et même après, puisque nos contemporains se rappellent encore cette bonne et solide voiture qui faisait le trajet jusqu'à Bruxelles, guidée par « Poyon » de son vrai nom « Vandernood » (ayant encore de la famille à Ohain). Le terminus de cette ligne pittoresque était à l'actuel *Messenger de Bruxelles*. On appelle encore cet endroit : Jean « Nanache » ou « Try Bara », point d'attache de la voiture à che-

vau. Oui, au moment où partout le « train à vapeur » remplaçait les chevaux, Ohain n'entra pas dans le mouvement de modernisation. Le train vicinal, en effet, fut dévié, par Lasne-Rixensart, vers Wavre, venant de Bruxelles et Braine-l'Alleud.

Anecdotes pittoresques

Les mémoires du curé Jamin en sont pleines, concernant la vie du village au XVIII^e siècle. C'est lui qui restaura pour de bon l'église tellement délabrée qu'en 1666 il neigea sur les fidèles par le toit percé... On possède l'acte qui consacre 40 grands arbres de la forêt de Soignes pour étançonner le plafond.

En 1700, le Curé Pierson veut agrandir le chœur; il calcule de façon un peu empirique : un plan avec 4 chênes, 8 corvées. Dont coût : 500 florins. Mais c'est trop peu; il s'est trompé et doit user d'expédients pour venir à bout des travaux commencés. Il se sert de vieilles planches, enlève même les croix de fer du cimetière, avec lesquels il fait de la mauvaise ferraille...

C'est l'Abbé Jamin qui achèvera définitivement l'église et qui placera une seconde cloche...

Beaucoup d'actes concernent les nominations successives de « Mambourg » qui gèrent la « Table du Saint-Esprit » pour les pauvres. Ils sont nombreux et pas faciles, en ce temps ! Les secours qu'on leur alloue servent à faire pression pour qu'ils fréquentent l'école, et même l'église.



Le manoir historique d'Ohain.

(Photo : M. Hombroeck.)

La roue s'est arrêtée pour de bon au moulin...

En 1789 une *famine* atroce sévit chez nous; on voit des loups; les seigneurs guerroient au loin. Le Clergé joue un rôle important dans la vie civile pour organiser les secours. C'est d'ailleurs lui qui tient les registres d'état-civil en ce temps. On dénombre inlassablement les habitants, on établit les dîmes et le droit de « paschage » (pâques) 1 sol pour chaque Communiant marié, 2 liards pour les non mariés...

Nous savons ainsi qu'en 1666 il y avait 450 adultes à Ohain, et que presque tous accomplissaient leurs devoirs religieux. Jamin nous dit qu'en 1750 le clergé abandonne ces prérogatives devenues abusives et inefficaces. Il use du mot péjoratif fréquent de « minuties ». Les gens réclament : il veut fermer la bouche aux « médisants ».

Il semble avoir des idées modernes pour l'époque, luttant souvent contre l'usage des privilèges seigneuriaux par les châtelains : ces privilèges finissaient par devenir blessants pour les susceptibilités de l'opinion.

Une page de ses mémoires rompt une lance contre les sonneries de glas funèbre trop prolongées pour les riches : cela lasse nos gens, et cela use même les cordes des cloches.

En avance sur les mutuelles d'aujourd'hui, c'est la « Table du Saint-Esprit » qui finance les soins médicaux. Mais le curé trouve qu'on abuse du médecin, car c'est lui qui doit signer les bons pour qu'ils soient valables. Le chroniqueur poursuit à propos de la « sage-femme » du village : elle doit s'occuper davantage des pauvres, qu'elle abandonne trop vite lorsqu'on l'appelle pour une cliente plus aisée. Nous savons aussi son nom en 1769 : Rayée.

A présent ce sont les *buveurs* qui inquiètent notre pasteur : ils vont aux deux messes le dimanche, mais profitent de l'entre-temps pour s'adonner à la boisson d'une maudite liqueur : le *pecquet* « ce qui est très commun à Ohain ». Aussi une décision est prise : si jamais les buveurs restent au café durant l'office religieux, les « sergents » ou

« archers » leur imposeront une amende. Même traitement du reste pour ceux qui travaillent le dimanche sans que la nécessité n'ait été au préalable établie par l'autorité, d'accord avec le clergé.

Les testaments sont souvent confiés au curé, qui joue dans ce domaine, semble-t-il, le même rôle que l'actuel notaire : le curé déplore cette façon de faire, la déconseille à ses confrères : cela fait des mécontents, et entraîne des conséquences désastreuses pour le prêtre. C'est en 1771 que l'impératrice Marie-Thérèse interdira cette pratique au clergé.



Entrée du château d'Ohain.

En 1730, de graves dégâts sont faits à l'église : le vent et la poussière tourbillonnent dans l'édifice, gênant la vue des fidèles et du célébrant. On prend d'énergiques mesures pour une restauration définitive. Elle sera faite dans le style du moment, dit « Baroque », indice de la « victoire » de l'église sur les hérésies menaçant de tous côtés. C'est cette dominante « triomphale » que l'on trouve si pompeuse aujourd'hui.

Comparant les populations respectives en 1770, les registres montrent qu'Ohain compte une population double de celle de Rixensart,

de Genval ou de Lasne. Elle a plus de maisons de plus que La Hulpe.

Le cimetière appartenant à l'église est trop négligé : pareil à un terrain vague, on y mène paître les bêtes. Plusieurs dons vont y remédier.

La première maison communale devait s'élever dans la rue de l'église et être construite en pierres ferrugineuses extraites des carrières du bas d'Ohain.

L'expansion d'Ohain se poursuit inlassablement : on défriche pour cela les terres incultes, on déboise la forêt, les chroniqueurs se réjouissent de compter toujours plus d'habitants et même d'animaux...

Pour « fêter » cela, on se décide même, au XVIII^e siècle, d'exiger des nouveaux venus 300 florins avant de pouvoir profiter du charme des sites d'Ohain. Plusieurs arrivants en effet ne cherchent pas uniquement la campagne, mais la clandestinité... Les pouvoirs vont prendre des mesures. En tous cas, rien des subsides ne sera partagé avec les « pauvres » étrangers : il n'y a déjà pas assez pour les anciens. Il faut se défendre : aucun propriétaire ne pourra plus louer sans autorisation à un « nouvel arrivé ». Interdiction aux maçons de construire. Comme sanction, l'habitation susdite sera rasée aux frais des coupables. Les étrangers seront chassés par les « sergents ou archers ».

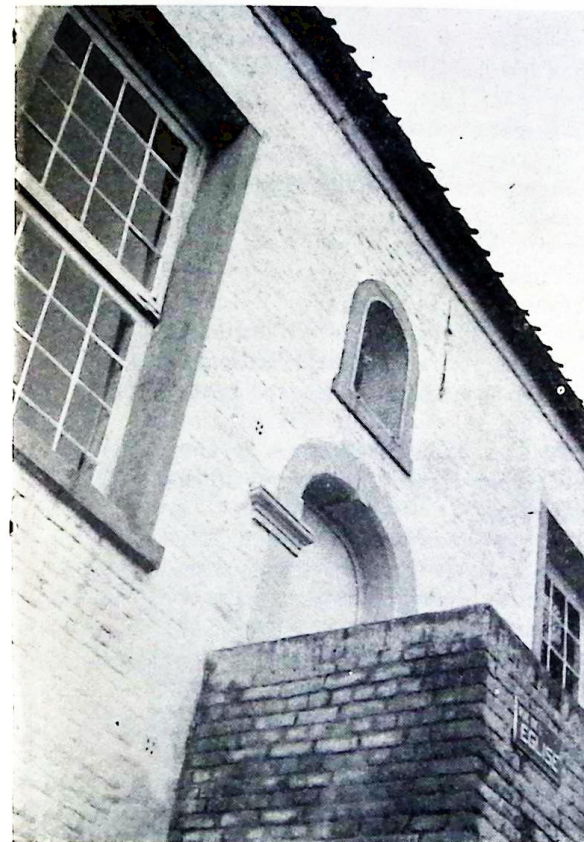
Lieux-dits disparus

Ce sont les bois d'Ohain, de la Hussière, le Piesmont, de Biamont, de Marlière, de Ghion, du Coucou et de Ticton.

Il y avait également beaucoup de fontaine autrefois : Ste-Wivine, sous l'église, Maustampé, Audrimont, Laid Brou, Chaubrière, Tout Laid, le Trou Margot. Ce dernier était légendaire : c'était le rendez-vous des sorcières; l'eau y répandait une vapeur chaude en hiver et glacée en été. Le lieu était hanté par les gnômes...

Signalons encore : Cherisier Jean (arbre limite entre deux champs) près de la route de Genval; Al

cheval (près du moulin), Preiz de Wez-Queuweroel, Al vieil' fosse, Moirtemont, Paradis des chiens, Viese Tavernne (sur la place), Bois Holstain, Bois de Dole, Bois Hayton, Bois planté, La Sevière (près de Fichermont, à une altitude extrême pour le village : 123 m l'église n'étant qu'à 84 m).



La maison du clerc, une des premières écoles...

(Photos : M. Hombroeck.)

La bataille de Waterloo

L'issue de ce combat célèbre dépendit du fameux chemin creux d'Ohain. Que s'y passa-t-il ? Ce chemin menait de l'actuel couvent de Fichermont à la grande ferme de la Papelette. Dès la nuit précédente le 18 juin fatal, par un temps épouvantable, les soldats des corps qui ne se trouvaient pas en première ligne, se répandirent dans le village. Ils étaient trempés et épuisés par trois jours de marche et souffraient de faim. Ils cherchent, dans l'obscurité et l'averse diluvienne, un

abri... au grand dam des paysans.

Le lendemain, les Français vont chercher à entrer en liaison avec Grouchy, qui traînait autour de Wavre. Deux divisions suivent la cavalerie légère, luttant contre Bulow (Prussien) qui avançait vers les débouchés de la vallée de la Lasne. Elles essaient de s'accrocher au hameau de Smohain occupé par les Anglais.

Après des luttes sanglantes, les Prussiens s'établissent à Plancenoit. Un monument peu connu et en plein champ est érigé en souvenir de la mort du comte von Schwerin entre Ohain et Lasne. Des ornements dorés et un *obit* existent toujours à l'église de Lasne, perpétuant la mémoire du colonel. Les cavaliers prussiens traversèrent alors Ohain, pour envahir le champ de bataille à la gauche de Wellington. La lutte s'éternise, Blücher arrive à Lasne vers midi, et n'entre en ligne qu'à 4 h 30, tant il eut de peine à faire passer la vallée de la Lasne à ses 30.000 hommes.

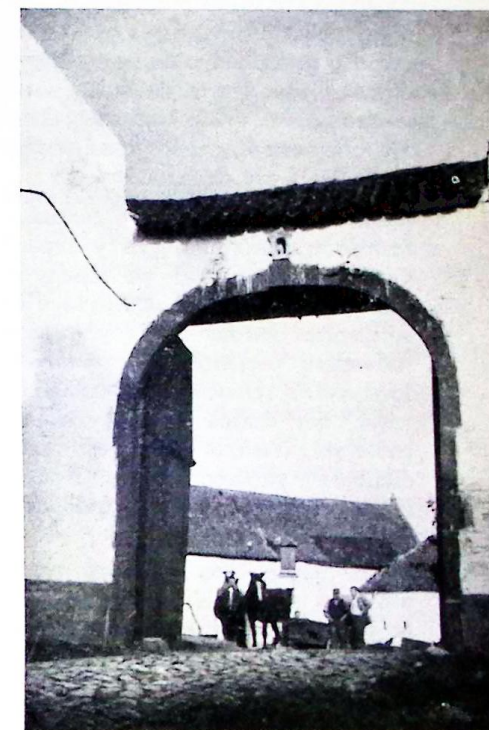
Deux réfugiés illustres s'arrêtèrent au village à cette occasion. Il s'agit de Rogier et de Jottrand, rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*, qui s'enfuirent vers Couture à travers champs et se cachèrent à la ferme de l'abbaye d'Aywiers, en attendant que la situation se fût éclaircie.

Première école

A part l'actuelle fondation du Berlaymont, école « pilote », il faut remonter jusqu'en 1700 pour retrouver les premières classes à Ohain. Il en existe des traces au Try-Bara. Les guerres avaient tout désorganisé, et seule une petite classe végète là, le clerc en étant responsable. C'est le dynamique abbé Jamin qui va remonter cette « commune chapellerie ». Un chapelain est nommé; il y exerce aussi l'office de vicaire et dirige la classe. Les archives mentionnent ses honoraires : le logement et quelques mesures de seigle (14 halster ou mesures de Braine, et 12 florins par an). Dans la suite, il s'installera dans l'actuelle

maison du vicaire. Mais bientôt les concierges se mettent à y « vendre de la bière »; ce sera la cause d'une nouvelle décadence.

Plus tard, plusieurs fermiers se mettront d'accord dans la commune pour refaire une nouvelle école grâce à des « corvées » qu'ils acceptent.



Un portail caractéristique aux fermes.

Les enfants se verront imposer un tarif; ils seront répartis en deux groupes : les « écrivains et non pauvres », qui paient un escalin par mois, et les « non-écrivains », qui paient trois sols et demi seulement.

Tous, même les pauvres, donneront en outre un escalin de plus pour le chauffage. Le rapport mentionne une dizaine d'indigents très irréguliers. L'abbé finira par tout payer lui-même.

Il établit aussi un règlement. Ainsi, la règle 4 ordonne d'ôter son chapeau et de donner la révérence aux gens âgés; la règle 6, de ne pas donner de « spot » (sobriquet) à personne.

Industries d'antan Tissage et filatures

Nous avons déjà parlé des métairies nombreuses qui, aujourd'hui encore, donnent sa physionomie définitive à Ohain. Elles sont caractéristiques, avec tous leurs corps de logis réunis en forme de cour intérieure, constituant ainsi une défense contre d'éventuels malfaiteurs, qui n'y peuvent pénétrer que par le portail. Ce portail, d'ailleurs, est fermé d'une double porte de bois et surmonté d'un colombier ou d'une niche à saint Roch, le grand patron local de la vie des champs.

Mais en plus de ces « censes », fermes traditionnelles, il y avait à Ohain des industries de tissage et des filatures, voire une fabrique de soie. Sises autour de la place, ces industries périclitèrent rapidement lorsqu'elles refusèrent le passage au train, qui draina la vie commerciale vers d'autres centres. Plusieurs filateurs partirent vers Braine-l'Alleud, où l'on peut, actuellement encore, retrouver leur trace.

Remplaçant ces ouvriers actifs, plusieurs artistes s'installèrent dans la région, s'inspirant de la calme nostalgie du lieu qui devenait désert.

Renouveau

Actuellement le mouvement de population quittant la ville pour le « suburb » déborde de Waterloo, La Hulpe et Genval pour se rabattre sur Ohain, surtout sur la périphérie. Ohain est devenue un centre sportif de golf et d'équitation. Que va-t-il se passer ? La commune va-t-elle s'équiper de façon moderne, et perdre ainsi son cachet pittoresque, ou bien allons-nous encore rester dans un cadre rigoureusement rural qui paralyse l'établissement du confort urbain ?

Depuis cette année 1963, une nouvelle paroisse est déjà érigée par décret royal à Ransbèche-Argenteuil, vu l'augmentation régulière de la population. A l'autre extrémité, une chapelle de secours s'érige au Gros-Tiène. L'établissement de l'institution du Berlaymont, avec ses 1.000 élèves, et celui de la famille royale, ne fera qu'accentuer l'arrivée de citadins. L'avenir confirmera, nous le verrons, ces prévisions de prospérité.

Sources historiques

Après tant d'indications, il convient d'en donner des sources. L'ouvrage de base reste l'*Histoire des*

Communes Belges, par T. Wauters. D'autres pièces intéressantes se trouvent à la cure : des parchemins remontant à l'an 1400 ; un legs à la Table du S. Esprit pour les pauvres de la paroisse, une bulle papale concernant le pèlerinage à sainte Wivine; un livre d'or anecdotique très amusant du curé Jamin (XVIII^e siècle). La commune possède en outre des documents importants, et notamment un étendard de la Gilde St-Sébastien des tireurs à l'arc, toujours présente dans notre village.

Le roman de Robert Goffin — contemporain — éclaire bien la période du XVI^e siècle et, ses guerres de religions, qui furent très marquantes dans notre région.

Que les chercheurs se méfient pourtant. Il existe à la bibliothèque royale, par exemple, des pièces concernant un autre « Ransbèche », près de Vilvorde, qui s'illustra en 1142 lors d'une bataille où le Duc Godefroid II de Brabant se fit remarquer.

Il y a aussi un « Ohain » dans le nord de la France, ce qui pourrait nous embrouiller dans nos investigations.

Chr. HEMELEERS,
curé de Ransbèche-Ohain.



La politique de développement de la ville de Nivelles

LES perspectives de développement qui vont s'ouvrir, dans un tout proche avenir, pour la ville de Nivelles, la capitale de notre Roman Pays, s'annoncent on ne peut plus excellentes.

L'exposé remarquable fait récemment par

M. Bary, député et bourgmestre de Nivelles, devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de la localité est amplement significatif à cet égard.

« L'actualité économique nivelloise est extraordinaire », a déclaré M. Bary, « d'autant plus que la guerre 1940-45 avait fait fuir une partie de la population

» Des menaces ont pesé, à certain moment, sur l'existence des deux plus grandes entreprises industrielles de la ville, qui occupent, à elles seules, plus de 2.000 personnes. Mais les reconversions indispensables ont pu être opérées, et en même temps, un zoning industriel a été créé. »

M. Bary cita alors quelques chiffres : en dix ans, la force motrice utilisée par l'industrie locale a augmenté de 80 %, et le nombre des travailleurs est passé de 2.430 à 3.200.

Saine politique du logement

Cet effort d'implantation d'activité humaine a été possible grâce à la construction de toute une cité nouvelle, au quartier de la Maillebotte, ainsi qu'à une saine politique du logement.

En 1953, 3.700 habitations abritaient 11.000 personnes. En 1963, il y a 4.800 maisons, pour une population de 15.000 âmes.

Mais il convient, dès à présent, de penser qu'il y aura 20.000 habitants à Nivelles avant dix ans, et que les besoins en logement vont se manifester non seulement pour les travailleurs autochtones, mais aussi pour les nouveaux résidents que leurs occupations appellent à Bruxelles ou à Charleroi.

Il faut, affirme M. Bary, envisager la construction de mille nouveaux logements; un projet important, étudié par le collège échevinal, est actuellement au stade de la prérealisation; il sera soumis prochainement au conseil communal.

Bruxelles à vingt minutes de Nivelles

Les routes d'accès, déjà nombreuses, seront encore renforcées, dans un très proche avenir, par la construction de l'autoroute Bruxelles-Paris, qui emprun-

tera le territoire de la ville sur une grande longueur, tandis qu'une « bretelle » d'accès est prévue chaussée de Bruxelles, au lieu dit « Fonteneau ».

L'administration communale est décidée à tirer au maximum profit de cette situation privilégiée, et déjà des projets d'implantation de nouveaux quartiers résidentiels ont vu le jour, car Bruxelles et Charleroi ne seront plus alors qu'à vingt minutes de Nivelles.

Un excellent réseau d'écoles

Un des éléments majeurs de persuasion des industriels qui envisagent de s'installer à Nivelles est constitué par l'excellent réseau d'écoles que l'on y trouve. Celles-ci ont pu aisément faire face à des besoins qui ont presque doublé en dix ans, et la population scolaire est passée de 5.000 à 9.000 élèves au cours de cette période. Le renom des institutions techniques provinciales, tant pour jeunes filles que pour jeunes gens, est un atout précieux aux yeux des investisseurs, qui trouvent sur place un personnel bien préparé.

Le remembrement des terres s'impose

En agriculture, Nivelles compte 140 exploitations. C'est, de toute la province, la localité qui atteint la plus haute production agricole. Mais l'implantation de nouvelles industries et le tracé de l'autoroute vont poser des problèmes aux agriculteurs, qui se verront privés de leurs terres (60 Ha, rien que pour l'autoroute !), ou obligés à des détours importants pour atteindre des parcelles morcelées.

Une réunion des exploitants a permis d'arriver à la conclusion qu'il fallait, dès à présent, préparer le remembrement des terres. Il permettra, à lui seul, de récupérer une vingtaine d'hectares, rien qu'en chemins ruraux, et il aura aussi pour effet de diminuer de près de 50 % la longueur des chemins vicinaux.

Les grands travaux

Le Bourgmestre annonça encore la création d'une station de récupération des immondices, qui permettra de fournir un engrais organique aux agriculteurs; l'agrandissement du nouvel hôpital, la construction d'une auberge de jeunesse et d'une piscine couverte; la construction de l'avant-corps de la collégiale Sainte-Gertrude, de l'église gothique des Récollets et du cloître roman.

Un musée régional du Brabant wallon sera érigé dans les locaux de l'ancien Athénée, la salle des fêtes communale sera reconstruite dès le printemps prochain.

LA FOIRE AUX CADEAUX

Les artistes du théâtre Molière, conduits par Georges Jamin et Nelly Beguin ont inauguré, le jeudi 28 novembre, la Foire aux Cadeaux des métiers d'art du Brabant, organisée jusqu'au 6 janvier 1964 en la nouvelle salle de l'Office brabançon des Artisans et Industries d'Art, 6, rue Saint-Jean, à Bruxelles, en présence de MM. Courdent et Malherbe, députés permanents, et M.-A. Duwaerts, secrétaire de l'Office.

Voici les artistes et les personnalités entourant la dentellière, qui travaille dans un des stands de la Foire.

(Photo :
Vanden Abbeele.)



SOIRÉES DU TOURISME

21 NOVEMBRE 1963

PÉRIPLÉ AU CŒUR DE FRANCE :

du Berry au Limousin

par M. Georges DOPAGNE,
président de l'Association des Ecrivains Belges.

SANS trop y croire, nous osons, pourtant, espérer qu'au sein de cet auditoire des grands jours qui eut le privilège de vivre intensément, les phases captivantes de cet éblouissant ballet artistique qu'avait monté avec autant de hardiesse que de maltrise M. Georges Dopagne, l'entrepreneur et infatigable président de l'Association des Ecrivains Belges, de ce ballet où en des figures tantôt débordantes de fantaisie, tantôt marquées du sceau du plus pur académisme, défilèrent les sites les plus fameux comme les coins les plus ignorés du Nivernais, du Berry et du Limousin, se soit égaré quelque touriste cosmopolite ou migrateur, un de ces adeptes des croisières au long cours, un de ces vacanciers soldisant d'avant-garde, perméable au seul concept de la distance, et qui, nanti de moult devises étrangères, se grise de kilomètres, franchit les continents et s'efforce, au retour, de masquer, de secouer, de noyer dans la faconde ou l'enthousiasme de commande, l'immense amertume qui l'opprime.

Quelle dose de bon sens, de philosophie, quelle moisson de sagesse n'aurait-il pas retiré de cette soirée toute empreinte d'un optimisme communicatif, d'une intense joie de vivre où le commentaire tout à la fois lyrique, pathétique et didactique du conférencier animait, sublimait l'image pour nous la restituer dans toute sa force incantatoire, dans toute sa plénitude, dans toute son insolente pérennité.

Au fur et à mesure que le décor s'articulait, que les éléments s'imbriquaient, que les profils se dessinaient, que les perspectives s'accroissaient et que les contours se découpaient, on en venait à oublier nos étés noyés dans la grisaille, notre climat pourri et souhaiter

NEVERS : Eglise Sainte-Marie — style baroque.

nous lancer, à notre tour, avec une ardeur toute juvénile, à la conquête de ce Berry et de ce Limousin où bat le cœur de ce beau pays de France.

A Nevers échet le privilège d'ouvrir cette suite étourdissante de tableaux prestigieux. Capitale du Nivernais, sise au confluent de la Loire et de la Nièvre, Nevers où repose Bernadette Soubirous, la petite voyante de Lourdes, Nevers qui clame du haut de ses tours aussi altières qu'impavides, l'incorruptible majesté de son éloquent passé. Tour Saint-Eloi aux austères mâchicoulis, Tour Goquin (XI^e siècle) qui passe pour un prototype de l'architecture militaire de la région, tours du palais ducal où la fascinante patine des ans consacre le triomphe de l'art de la Renaissance, rivalisent de séduction avec la cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Juliette où les styles roman et gothique se chevauchent sans jamais se heurter, tandis qu'au-delà de la vaste esplanade piquée d'ormes et de tilleuls vénérables, au-delà des ruelles aux façades burinées par les siècles, l'église Saint-Etienne, défiant, depuis neuf siècles déjà, le destin n'atteste tant par la noblesse de son port que par l'homogénéité et la pureté de son style de l'extraordinaire virtuosité de nos constructeurs romans et que les réputées faïences locales où dominent les bleus profonds témoignent de l'ingéniosité et du savoir des artistes régionaux.

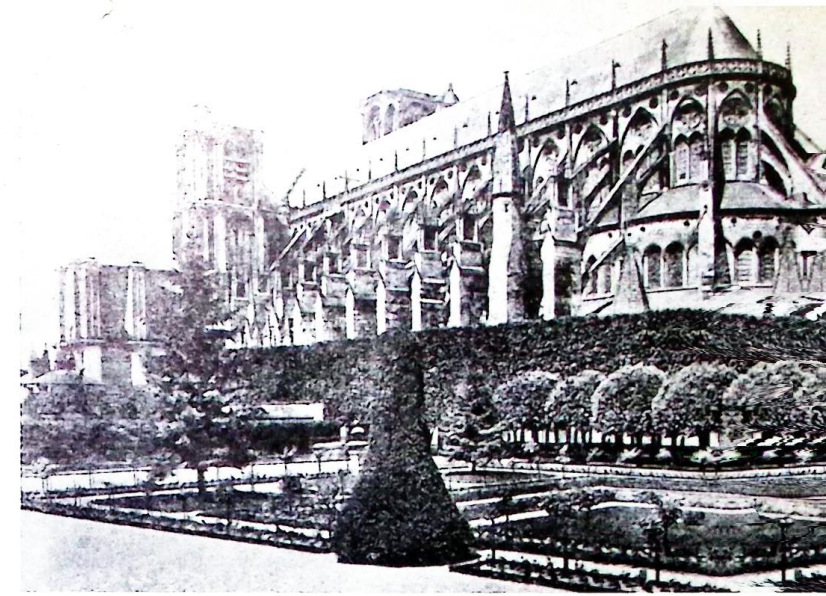
NEVERS (haut lieu de la céramique française). Aiguière polychrome sur piedouche circulaire (XVII^e siècle). Le sujet mythologique est entouré d'une décoration à l'italienne, l'anse représente une chimère.



Par une région où le sol décrit de voluptueuses ondulations, d'où pointent, de-ci de-là, quelques rustiques fermettes ou quelques modestes gentilhommières dont la grâce se fond dans l'envoûtante rusticité des lieux, glissons-nous, à présent, vers cet autre bastion de la pensée et de la culture qu'est resté Bourges, gloire de l'ancien duché du Berry. Evoquer Bourges, c'est plonger, d'emblée, dans les entrailles d'un fastueux passé, d'où surgit l'immortelle figure de Jacques Cœur, ce riche marchand de draps, prodigue de ses biens comme de sa personne dont la devise « A vaillans cœurs riens impossible » cristallise, avec infiniment de bonheur, sa carrière dominée par ce précepte de prudente témérité. Aujourd'hui encore, l'Hôtel Jacques-Cœur, avec son éclatante façade où le gothique tardif annonce, déjà, l'aimable et gracieuse fantaisie de la Renaissance, est resté l'âme de la cité. On reste confondu devant tant de brio, tant de virtuosité et l'on s'attarde, fasciné par ce pavillon d'entrée d'une infinie noblesse, ce clocheton aux fines dentelures, au port solennel, ces médaillons où défilent les négoce, ces reliefs saisissants ou encore cette galerie extraordinaire conduisant à une chapelle dont les voûtes à croisée d'ogives abritent des fresques aux chaudes tonalités.

L'Hôtel Cujas où plane encore l'ombre de l'éminent juriste français n'est pas loin. Derrière l'ample manteau de verdure qui le drape se déploient, en éventail, les collections renommées consacrées à l'histoire du Berry, formant un des ensembles les plus éloquents de toute la France. Ici l'archaïsme s'arroge tous les droits. Vieilles rues surannées, maisons à encorbellement, au pénétrant parfum d'autrefois, rivalisent de séduction, sachant que leur charme désuet s'évanouira au détour du chemin, là où se hérissent dans son inégalable majesté la mer-

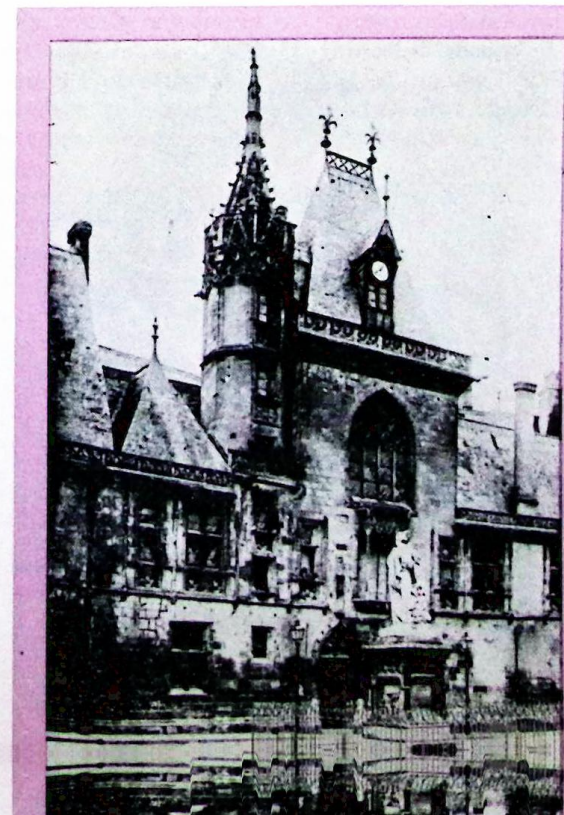
La maison de Jacques Cœur à Bourges a été inaugurée, le 18 juin 1938, par M. Albert Lebrun, président de la République.



Abside de la cathédrale de Bourges.

veille de Bourges, sa cathédrale Saint-Etienne, un des sommets du gothique français. Fascinante silhouette dont les proportions (118 m de longueur, 55 m de largeur, pour une hauteur de nef de 37 m) étonnent, effrayent même comme si elles cherchaient, par leur démesure, à préparer le visiteur aux hallucinantes visions que lui réservent les cinq portails de la façade, émouvants de pureté, bouleversants de vérité où l'art subtil des imagiers du Moyen Age se hisse, d'emblée, aux limites du génie humain, le chevet gothique aussi qui détaille son gracieux profil que ponctue le jeu habile des contreforts, la nef centrale encore aux perspectives fantasmagoriques ou la saisissante envolée des bas-côtés qui semblent se fondre dans l'infini ou, enfin, cette superbe suite de vitraux des XIII^e, XV^e et XVI^e siècles, débauche stylisée, raffinée de couleurs, dignes en tous points de soutenir la comparaison avec les fameuses verrières de Chartres et qui contribuent à faire de Saint-Etienne, cette cathédrale de lumière et à métamorphoser ce colossal vaisseau de pierre en un foyer incandescent, balayé par le souffle de la plus haute spiritualité.

Bourges, ville miraculeuse, tabernacle de l'Art où tout n'est qu'équilibre et où la primauté éclatante de sa cathédrale, loin d'ombrager, accentue encore le lustre tout de grâce et de vénusté de ces palais, hôtels ou demeures patriciennes où l'art si fécond de la Renaissance s'étale dans son éloquente plénitude. Déroutant pays que ce département du Cher où foisonnent les



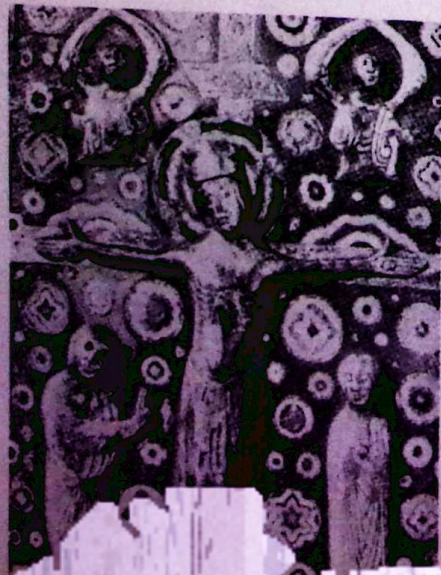
hauts lieux de la culture occidentale. Saint-Amand-Mont-Rond et son temple roman, Noirlac et son abbaye où pétille l'art cistercien des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, Meillant et son château dont la solennelle gravité des murailles extérieures ne laisse en rien présager la gentillesse maniérée de la cour intérieure où l'on s'attend à voir surgir, d'un instant à l'autre, quelque belle au bois dormant, échappée toute frémissante à la légende pour animer ce décor onirique, Ainay-le-Vieil et son manoir à la saveur exquise, Châteauneuf-sur-Cher, où tout évoque le luxe d'autrefois sont autant de jalons prestigieux



George Sand, vue par Alfred de Musset.

qui guident nos pas vers Issoudun, dans le département de l'Indre, gardée par sa Tour Blanche, imposant donjon cylindrique qui, de ses 27 mètres de haut, toise la villette où survit l'Hôtel-Dieu qui abrite une remarquable pharmacie d'époque où de précieuses faïences égayent de leurs fraîches tonalités l'austère dépouillement des lieux.

Il fallait une âme sensible, délicate, presque éthérée pour saisir ce charme discret, fragile, quasi impalpable que dégage Nohan, ce minuscule village qui n'avait à offrir au voyageur égaré que la tour trapue et ramassée de son oratoire des XII^e et XIII^e siècles et l'éœurante banalité de son existence rurale. Il fallait une âme enthousiaste, passionnée, exaltée même pour traduire, en des « pastorales » inoubliables, authentiques morceaux d'anthologie où le lyrisme coulait de source, tout l'enchantement d'une terre roturière à laquelle le monde refusait tout quartier de noblesse. Il fallait l'auteur de la Petite Fadette et de la Mare au Diable pour exhumer Nohan de l'anonymat et pour que s'opère le sortilège. George Sand, ton cœur meurtri, ulcéré, vit toujours dans ce château qui recueillit tes murmures, tes confidences, qui fut témoin de tes amours, de tes langages avant de te soutenir dans tes ultimes moments. Il vit intensément dans cette salle à manger où la table est encore dressée pour accueillir les fantômes de tes amis et confidents, Musset, Balzac, Liszt et surtout Chopin, dans ce grand salon où se sont éteintes les voix aimées, où le piano n'égrène plus ses notes mélancoliques, dans ce



Limoges est un grand centre des émaux romans. Cette crucifixion aux couleurs vives évoque l'orfèvrerie barbare dont elle est issue.

cabinet de travail sur lequel où dans la chaude intimité de ton terroir berriériste, tu as conquis tes rêves imprescriptibles à l'immortalité.

Et le tourbillon artistique continue plus grisant, plus enivrant que jamais. A Châteauroux, il laisse la Renaissance donner libre cours à toute son exubérance, à Châteaumeillant, il s'apaise et écoute le chant pathétique des vieux murs de l'église romane, à Argenton-sur-Creuse, il communique, un moment à la vision de calme et de sérénité que lui offre la Chapelle Saint-Benoît des XV^e et XVI^e siècles pour se prêter ensuite, de bonne grâce, aux

savantes arabesques que décrit la Creuse dans un décor de rochers et de prairies du plus bel effet pictural, à Gargillesse aussi, magnifiée par la plume de George Sand comme à Crozant dont le promontoire effilé veille jalousement, depuis des siècles, sur les ruines pathétiques de son château féodal, à La Souterraine, enfin, il s'initie aux audacieuses prouesses de l'ogival naissant avant d'exploser, sans retenue, aux portes de Limoges, berceau et patrie du Limousin.

Au pied de son clocher qui défie l'azur de ses 62 mètres de haut, la cathédrale Saint-Etienne a serti un adorable portail, sans conteste, un des plus purs bijoux du gothique flamboyant tandis que le Musée municipal dissimule derrière son fronton armorié une des plus éblouissantes collections d'émaux qu'il soit donné d'admirer et que le Musée Adrien-Dubouché proclame, au travers des chefs-d'œuvre de la porcelaine du Limousin, l'incontestable primauté de l'esprit sur la matière, primauté qui s'affirme tantôt avec vigueur, tantôt avec retenue, tantôt avec ostentation sur les superbes terrasses étagées qui relient les jardins de l'Evêché à la Vienne comme dans les pittoresques ruelles du XIII^e siècle ou dans les étroites venelles à escaliers, imprégnées d'une saveur délicieusement désuète.

Sans reprendre haleine, la fantasmagorie se poursuit à un rythme effréné. Ambazac, avec son renfermant les reliques de saint Etienne, son ancienne veille d'orfèvrerie qui, depuis huit siècles, a fasciné les esthètes les plus éprouvés, Bénévent-Ambazac et son éloquente tranche d'architecture romane, Montluçon, au pied des premières pentes du Massif Central où la vieille ville, taradée par le machinisme envahissant, étouffée par les tentacules gigantesques de l'impitoyable cité moderne, cherche un suprême appui sous les tours de l'ancien château des ducs de Bourbon, Souvigny dont l'église Saint-Pierre abrite les tombeaux de Louis II et de Charles I^{er} de Bourbon, sont autant de tableaux fulgurants, déroutants, haletants convergeant vers ce célèbre triptyque de la cathédrale de Moulins, vers ce chef-d'œuvre de la peinture universelle qu'un maître inconnu a composé avec une maestria jamais égalée à ce jour, comme s'il avait voulu cristalliser pour l'éternité toute l'aveuglante beauté de ce coin béni de France.

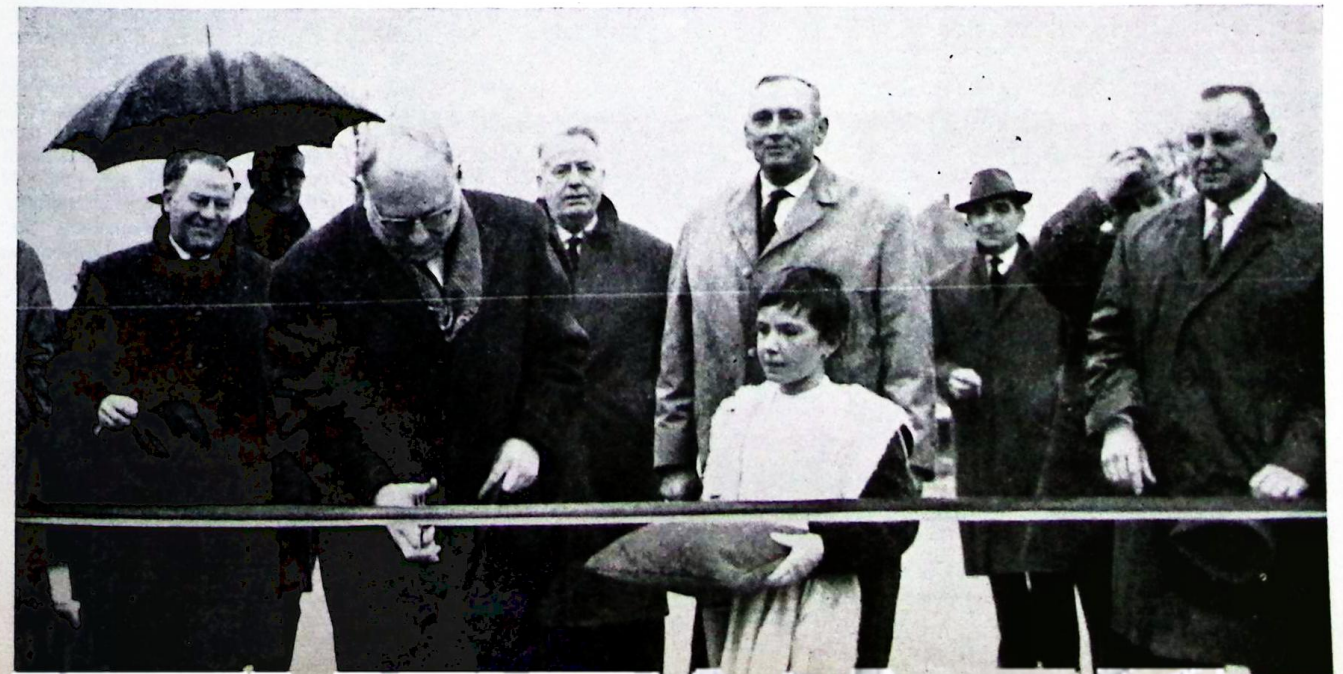
Exposé magistral d'un homme de cœur, d'un homme de goût qui se double du plus exquis des conteurs.

Yves BOYEN.



LIMOGES : Le Pont Saint-Etienne et l'imposante Cathédrale.

La nouvelle assiette de la route Gelrode-Aarschot a été officiellement ouverte à la circulation. Les travaux effectués éliminent les dangers du fameux « virage de la mort » autour du Eikelberg. — Il appartenait à M. Philippe Van Bever, député permanent, président de la Fédération Touristique du Brabant, de couper le ruban symbolique d'accès à cette importante voie de communication. — La petite cérémonie s'est déroulée en présence de MM. les députés Hermans et Grandjean, le sénateur Decoux, le député permanent Léon Cantillon, les conseillers provinciaux Verlinden (bourgmestre de Gelrode), Hermans, Claes, Cranen, Leers, Huybrechts, Maison et Beauthier, le commissaire d'arrondissement Vercruyssen, le secrétaire permanent de la Fédération touristique du Brabant M.-A. Duwaerts, le bourgmestre d'Aarschot Van Nuffelen, les ingénieurs Spelten, Van Eycken et Cox, les directeurs Jacobs et Legros, etc.





Sur les rives chargées du lac Léman se dresse le célèbre château de Chillon. Ancienne forteresse des ducs de Savoie où Bonivard, le fameux patriote genevois fut incarcéré, six années durant, le château est devenu le plus noble lieu de réception officielle du canton de Vaud.

(Dessin : B. Demessemakers.)

son inséparable compagne, la polygale qui, toute deux, cachent leur amour sous l'herbe complice. Abandonnez-vous, sans retenue, au marivaudage de la gentiane à tige courte qui se prélassait dans les sols calcaireux entre 1.200 et 2.760 mètres, de la gentiane jaune qui, dans les pâturages de la Couvenesse, atteint la hauteur respectable de 1 m 20 et sert à la fabrication d'une eau de vie réputée ou encore de la carline sans tige ou caméléon blanc, sorte de chardon dont la fleur se referme par temps humide et où viennent chercher refuge contre la pluie et la fraîcheur des nuits alpestres tout un petit monde d'insectes ou encore de la trolle d'Europe, vous aurez, peut-être, la chance d'y surprendre quelque colimaçon téméraire s'offrant, sans pudeur, aux divines caresses du soleil.

Monde bariolé, bigarré, tout en contrastes, tout en imprévus, monde échappé, comme par miracle, aux lois impitoyables de la sélection naturelle, où l'infiniment grand couvre l'infiniment petit de sa puissance tutélaire, monde inquiétant où les épérons rocheux se hérissent et crèvent la nue comme un suprême avertissement aux profanateurs et aux esprits mauvais, le haut Val de la Pierreuse ne partage ses richesses qu'avec les seules âmes qui savent encore vibrer au contact de la vraie beauté.

Yves BOYEN.

die ou timorée, elle séduit, irradie, ensorcelle et enivre de ses effluves odoriférants le pèlerin solitaire. Monde bizarre, mystérieux, insolite où les fleurs parlent le langage du cœur. Ecoutez les confidences de la vipérine, baptisée de la sorte en raison de ses inflorescences qui évoquent irrésistiblement la tête de la vipère, de la sauge des prés qu'on croirait affublée d'un nœud papillon, elles sont suaves et pleines de candeur. Penchez-vous pour surprendre le dialogue animé qu'entretiennent, depuis d'innombrables générations, la bruyère incarnate qui affectionne les pentes exposées au soleil jusqu'à 2.700 mètres et

MIDIS DU TOURISME

BUFFET : 12 heures — CONFERENCE : 12 h 30 à 13 h 30

6 JANVIER 1964

« De quelques grands moments de l'histoire de l'architecture au travers des monuments brabançons », par Victor-Gaston MARTINY, architecte en chef, directeur du service technique des bâtiments de la province de Brabant (projections).

3 FEVRIER 1964

« Kasteel van Gaasbeek, zijn groots verleden en zijn toekomst », par Dr G. RENSON, conservateur du château (diapositives en couleurs).

2 MARS 1964

« La Chaussée Brunehaut », par Marc MARIEN, conservateur-adjoint aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (diapositives en couleurs).

SOIRÉES DU TOURISME

CONFERENCE : 20 à 21 heures

16 JANVIER 1964

« Léau », par Claude FRANÇOIS (film en couleurs).

13 FEVRIER 1964

« Mon bon Pays Gaumais », par René BRIADE, rédacteur en chef de la revue « Partir ».

12 MARS 1964

« Op verkenning naar de Elzas en de Vogezen », par V.T. VANACHTER (diapositives en couleurs).

Quelques souvenirs d'antan

Le culte des morts, dont les origines se perdent dans la nuit des temps est resté vivace parmi nous et se traduit actuellement par l'apport de quantités de fleurs parmi lesquelles dominent les chrysanthèmes. A la Toussaint et au jour des Trépassés, les cimetières prennent une allure de florales.

Ce culte a naturellement varié suivant les époques et il me souvient de certaines coutumes y afférentes, en usage encore à la fin du siècle dernier et qui ont complètement disparu de nos jours.

Il s'agit en premier lieu d'une coutume qui me paraît avoir été de nature essentiellement bruxelloise car je n'ai jamais ouï dire qu'elle avait été constatée dans d'autres lieux.

La voici :

Vous n'ignorez pas qu'à l'époque l'agglomération bruxelloise notamment foisonnait de sociétés musicales parmi lesquelles certaines phalanges s'étaient distinguées à divers festivals nationaux voire internationaux organisés en vue de doter les sociétés les plus qualifiées, de prix qui jetaient un lustre incontestable sur les vainqueurs. Léopold Courouble, l'écrivain qui décrit avec tant de connaissance et de mérite la mentalité bruxelloise, s'est longuement étendu sur cet état de choses dans son livre intitulé : « Les Cadets du Brabant ».

L'on peut regretter la disparition de plusieurs de ces sociétés, disparition causée le plus souvent par la désaffectation de la jeunesse attirée par d'autres distractions ainsi que par l'intrusion du cinéma, de la radio et de la télévision.

Quoi qu'il en soit, les réunions nécessitées par les répétitions créaient entre les membres un esprit de camaraderie incontestable. Disciples de la muse Euterpe, ils communiaient dans les mêmes pensées et le décès de l'un d'eux les atteignait particulièrement tous.

Bien sûr, ils accompagnaient la dépouille mortelle de leur camarade avec tout l'apparat possible et toute société qui se respecte aurait failli à ses devoirs les plus élémentaires si le cortège n'avait pas été accompagné de marches funèbres parfois quelque peu tonitruantes, mais néanmoins bien expressives.

Certes a-t-on pu assister parfois, après l'inhumation au cimetière de Bruxelles, à Evere, à des retours en ville, scandés par des pas redoublés nécessitant de nombreux arrêts tendant à étancher la soif des musiciens et qui pouvaient être de nature à troubler l'équilibre des exécutants, mais le public bon enfant n'avait garde de critiquer ce fait.

Mais les attentions décernées au défunt étaient complétées par une ultime manifestation qui constituait précisément la coutume que je me propose de vous décrire.

Quelques semaines après l'inhumation, il était décidé que la Société tout entière, après une collecte parmi les adhérents, se devait d'acquiescer l'emblème qui devait surmonter la tombe. Il s'agissait, la plu-

part du temps d'une croix de bois dont les trois branches supérieures étaient réunies par une bande de zinc de 20 à 30 centimètres de largeur, appelée à protéger des intempéries un panneau de bois apposé sur la croix et mentionnant les nom, prénoms et titres du défunt. L'extrémité inférieure de cette croix était munie d'un croisillon qui devait assurer la stabilité du dispositif mis en terre. Encore fallait-il assurer le transport de cet emblème au champ de repos. Ce transport devait être entouré d'une certaine pompe qui avait ses impératifs. Le tout était donc déposé pour la circonstance sur une sorte de plan incliné reposant lui-même sur un chariot à quatre roues tiré par deux gros chevaux brabançons. Ce plan incliné, le chariot et les chevaux étaient drapés de noir. Par suite d'impécuniosité et faute de charrette, le plan incliné et la croix étaient portés par quatre hommes comme il est d'usage dans les processions.

Ce cortège était précédé du drapeau de la société, voilé de crêpe, suivi d'un certain nombre de tambours, qui battaient en sourdine la cadence à observer en l'occurrence. Tout cela était exécuté avec un sérieux digne de respect. Venaient ensuite les innombrables amis et camarades du défunt.

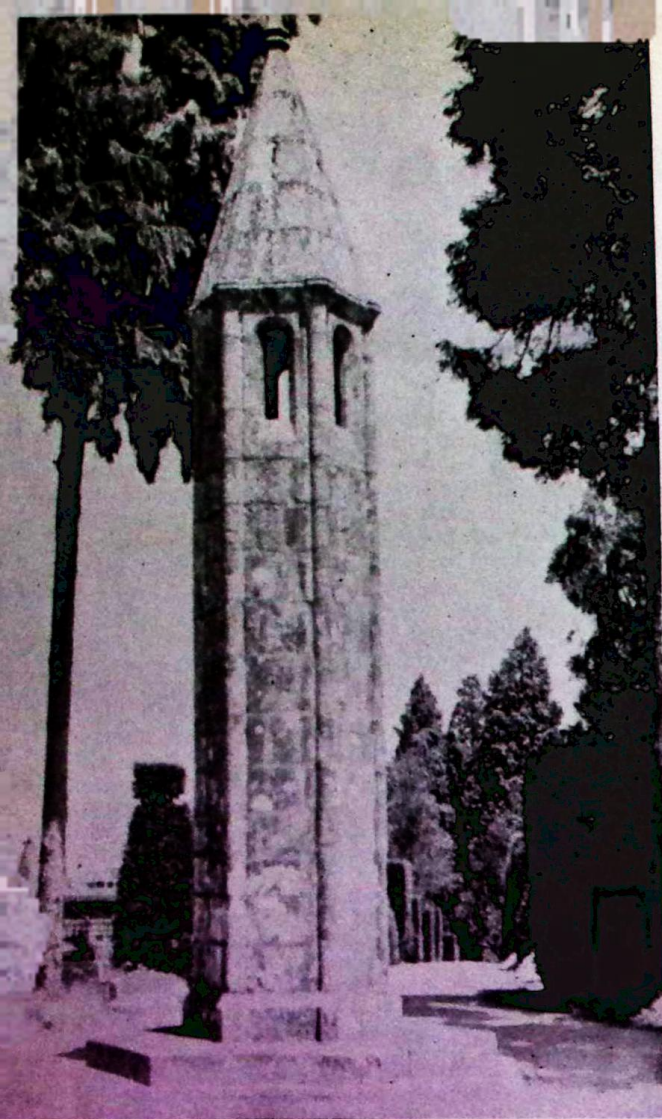
Pareil cortège déambulait dans les rues de la ville et par l'antique chaussée de Louvain atteignait le cimetière. Là, la croix était mise en place et cette cérémonie s'accompagnait de discours dithyrambiques qui faisaient pleurer les commères présentes.

Témoin à diverses reprises de pareilles manifestations, il m'est avis que cette pratique a disparu au début du XX^e siècle.

Quant au second fait qui me paraît de nature à être signalé, c'est celui qui intéresse la coutume en vertu de laquelle les personnes se rendant aux cimetières, se munissaient d'une provision de bougies qu'elles plaçaient allumées soit à même le sol ou bien dans les chapelles en fer qui surmontaient les tombes. Ces chapelles étaient munies de vitres et fermées par une petite porte également vitrée. Le plus souvent, l'intérieur était garni de rideaux de voile ou de guipure et orné de couronnes ou de bouquets de perles (encore en usage en France). Ces derniers étaient fixés dans des vases de porcelaine de Bruxelles qui font actuellement les délices des antiquaires. Au milieu de tout ce fatras trônait la photographie du défunt. Quant aux bougies, elles étaient fichées dans des chandeliers de porcelaine ou de faïence, introuvables de nos jours. Que de chapelles de l'espèce ne sont pas devenues la proie des flammes par la présence de ces bougies allumées !

Faute de chapelles, des bougies étaient enchassées dans des falots, sortes de lanternes mobiles fichées en terre.

Cet éclairage dont étaient munies quasi toutes les tombes, créait particulièrement en temps de brouillard, une ambiance de recueillement et de mystère.



Janvier aux deux visages

C E mois, comme Janus, eut deux visages : l'un sévère aux traits durs, l'autre mouillé et souriant. Du nord-est nous arrivèrent des chevaux sauvages, harnachés de froidure. Tout dans la nature s'immobilisa, d'un coup. Elle devint chauve, nette, sèche, dure comme les cornes du Capricorne. Au seuil de l'année, nous sommes allés souhaiter la sainte Paix, emmitoufflés dans nos écharpes bariolées. Nous vivions au ralenti, dans un climat gris. Frileux, nous respirions prudemment les quelques instants de clarté que nous allouait la lumière avare. La neige était tombée, à l'aise, des hauts silences. En une nuit, elle avait neutralisé les arêtes vives de la terre. Seuls les arbres levaient des bras amaigris. Ils s'essayaient à arrêter au vol les signes qu'apportaient les vents sur leurs ailes légendaires. Les corbeaux volaient bas, engourdis, ne s'y reconnaissant plus. Les rues s'animaient soudain. Les enfants brassaient la neige à pleins jeux. Leurs cris portaient comme des fusées. Le plaisir et l'air avivaient leurs joues en fleur. Les nuits furent immenses, cassantes comme verre, où des milliards d'étoiles scintillèrent ainsi que des écailles de poissons fabuleux. Dans les haies noires on découvrait des défroques d'insectes lunaires.

Un jour vint où nous eûmes trop chaud dans nos vêtements d'hiver. Le coq de la collégiale se piqua le jabot, se redressa sur ses ergots, secoua ses ailes et sa crête, et lança un cocorico rauque en direction du sud-ouest. Un petit vent tiède, caressant, impalpable accourut de l'autre côté de la terre.

La neige prit des tons gris, sa couche s'amincit, et elle fondit lentement. Les patineurs se dépêchèrent dans leurs derniers ébats. Les eaux jaunâtres descendirent des champs vers les ruisseaux qui débordèrent sur les prés et les chemins. Tout avait l'air sale. Les campagnes devinrent de plus en plus mouvantes. Nous aperçûmes dans les champs des taches vertes et toute la gamme des ocres.

Puis il y eut des nuits d'encre. Le ciel bas ouvrit les écluses du Verseau. La grande lessive commençait. Le visage de la terre ruissela sous la pluie à travers des nappes de brumes stagnantes. Les arbres n'étaient plus aussi désespérés qu'auparavant. Les moineaux sortirent de derrière les corniches, et pépièrent, fous de joie. Alors, le soleil, pimpant et rose, fit une apparition, comme clandestinement, dans le ciel bleu de jeune promesse, à travers des flocons de nuages. Un voile ténu, d'une fine transparence, rafraîchit les choses. Les hommes sentirent mieux battre leur cœur.

Sœur Anne, sœur Anne !, ne vois-tu rien venir par delà les campagnes et les bois mouillés ?

Paul DEWALHENS.

J. VERSPECHT.

Jan Wauters

figure tirlémontoise,
vient de disparaître

JAN WAUTERS
(photo 1958 par Fr. Vandenbroeck.)



L'ARCHIVISTE honoraire, Jan Wauters, ancien carillonneur et ancien conservateur du musée de Tirlémont, est décédé le 3 décembre 1963 à l'âge de 86 ans.

Il était né à Saint-Trond, le 21 mai 1877.

Après être sorti premier de l'école primaire, il suivit pendant deux ans l'enseignement moyen chez les Frères Chrétiens. A l'âge de seize ans, il finissait l'école de musique, nanti du diplôme de pianiste.

Il dut interrompre ses études, malgré son désir de les continuer, pour aider son père qui exerçait le métier de boulanger : la famille Wauters comptait douze enfants.

Il put cependant, par bonheur, donner entretemps des leçons de solfège et de piano, et se faire valoir dans des cercles locaux : de *Coninxvrienden*, de *Vreugdegalm*, entre autres.

C'est vers l'âge de dix-huit ans qu'il composa sa première œuvrette, une opérette, paroles et musique, intitulée « *Nieuwsgierigheid* » (titre prémonitoire) et reçut du Davidsfonds un prix d'honneur de rédaction flamande.

Se sentant à l'étroit dans sa ville natale, il s'en vint à Bruxelles où il prit femme, puis s'installa à Tirlémont, comme coiffeur, en octobre 1898.

Il fit la connaissance ici de Fr. C. De Ridder, vicaire à Saint-Germain, qui l'initia aux archives, à l'histoire et à l'archéologie. De Ridder (1869-1940) fut le principal animateur et rédacteur des *Hagelands Gedenkschriften*, 1907 à 1929, mémoires qui avaient pour but de révéler les faits peu connus du passé, des us et coutumes et de l'archéologie du Hageland principalement. Jan Wauters, en 1920, fut autorisé à s'exercer au carillon restauré, qui le fut d'ailleurs pour une grande part à son initiative enthousiaste.

Après avoir reçu des leçons de Karel De Mette, carillonneur d'Alost, technicien réputé, il obtint, à l'âge de quarante-cinq ans, la médaille de carillon-

neur, à l'occasion du Congrès International des Carillonneurs, qui eut lieu à Malines, en 1922. Peu de temps après il serait consacré carillonneur de Tirlémont. Il devint archiviste, en 1937, et conservateur du musée, en 1939.

Cet extraordinaire autodidacte se passionna aussi pour la botanique et dessina une carte des stations de plantes et de fleurs pour les environs de la ville. Il sera également le principal animateur du cercle archéologique, folklorique et d'histoire, *Tbinnas* (1927 à 1943), ainsi que le promoteur du tourisme dans sa ville d'adoption.

Cet apôtre du carillon, ainsi qu'on le nomma dans un journal, a interprété à l'orgue de bronze, des dizaines de mélodies populaires flamandes, wallonnes, étrangères, des extraits d'opéras et d'opérettes, des compositions religieuses; il a fait chanter les cloches à toutes les fêtes chrétiennes et temporelles; il a fait paraître environ deux cents articles et études en revues spécialisées et journaux locaux sur l'histoire, les monuments, les coutumes de Tirlémont; aux archives, il a aidé des centaines de personnes dans leurs recherches spécialisées; il a montré les curiosités de la localité à des milliers de touristes.

Des amateurs du passé tirlémontois ont publié, à l'occasion des 85 ans de Jan Wauters, sous le titre « *Bijdragen tot de Geschiedenis van Tienen* », quelques-unes des études dispersées, des plus intéressantes, qu'il avait écrites après 1920. Un très beau volume, tout à l'honneur de ceux qui en prirent l'initiative, édité avec soin, témoignage précieux pour les générations futures.

Jan Wauters était un homme affable, plein de bon sens et d'humour, d'une vitalité rare, une figure attachante qui faisait partie du remarquable site du Marché au Bétail, à l'ombre du géant Saint-Germain.

Adieu, Jean, cher ami !

Paul DEWALHENS.

Distinction

M. Maurice-Alfred Duwaerts, chef des Services de Recherches historiques et folkloriques de la province de Brabant, et secrétaire de la Fédération touristique de cette province, vient d'être promu officier de l'ordre de la Couronne à titre militaire pour service rendu au Pays.

Cercle d'art théâtral royal Euterpe

Samedi 1er février, au Palais des Beaux-Arts, Salle de Musique de Chambre, second spectacle de la saison : « Le Sourire de la Joconde », pièce en 3 actes d'Aldous Huxley. Places numérotées : M. J. Louvois, 39, rue au Beurre, Bruxelles (entre 11 heures et 12 h 30) à partir du 13 janvier. (Tél. 11.06.79). Prix spéciaux pour les Membres de la Fédération.

Un service national d'assistance technique

La constitution du service communal de Belgique a été récemment annoncée. Cette coopération intercommunale est, comme chacun le sait, conçue par et pour les communes. Ce nouvel organisme sera un service national d'assistance technique. Sa fonction principale est de conseiller, sous son contrôle et sous sa responsabilité, aux spécialistes les plus qualifiés, belges ou étrangers, l'examen et la solution des problèmes de tous genres qui lui seront soumis.

La part croissante que prennent les communes et de nombreuses régions du pays dans l'expansion économique et sociale implique qu'elles puissent disposer d'un organisme travaillant en toute indépendance et en toute objectivité, dont le souci primordial est la qualité du service fourni.

Ces buts, le service communal de Belgique s'efforcera de les poursuivre sous la direction de spécialistes choisis en fonction de leurs seules capacités. Ceux-ci viennent d'être désignés par le conseil d'administration de l'Institution.

Il s'agit de MM. Cox, ingénieur des Constructions civiles, M. Michiels, licencié en Sciences économiques, et P. Orienne, docteur en droit.

M. Cox est ingénieur principal à l'administration provinciale du Brabant, et est attaché à la Faculté polytechnique de l'Université libre de Bruxelles en qualité de chef des travaux. M. Michiels est conseiller au cabinet du ministre des Affaires économiques et de l'Energie. M. Orienne est avocat à la Cour d'appel de Bruxelles et professeur extraordinaire à l'Université de Louvain.

M. Cappuyns a prêté serment

Le Roi a reçu, le 17 décembre, au Palais de Bruxelles, M. Cappuyns, qui a prêté le serment constitutionnel entre les mains du Souverain en qualité de commissaire du gouvernement pour la capitale du royaume, vice-gouverneur de la province de Brabant.

M. Gilson, ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique, assistait à cette prestation.

Précautions

L'Association des Industriels de Belgique publie dans son bulletin d'information des conseils à suivre pour éviter les accidents dans les ascenseurs, ces engins qui prennent dans notre existence une importance de plus en plus grande. Notons parmi ces conseils : « Ne soyez jamais distrait quand vous ouvrez la porte; n'utilisez pas l'ascenseur en cas d'incendie, tenez-vous face à l'entrée; ne vous adossez pas aux boutons de commande; attention aux enfants, surtout si la cabine n'a pas de porte : plusieurs d'entre eux ont trouvé la mort en tentant de reprendre un jouet qui avait été aspiré entre le seuil de la cabine et la face d'accès; quoi qu'il arrive ne quittez jamais la cabine entre deux étages. Attendez qu'une personne compétente s'occupe de vous. Tenez-vous de préférence au milieu du plancher, sous l'étrier. Si vous êtes seul dans l'immeuble n'utilisez pas l'ascenseur.

Une école du tourisme en Espagne

Une école officielle du tourisme a été créée en Espagne.

Sont prévues trois années d'études tant techniques que pratiques, au cours desquelles les élèves recevront une éducation complète comprenant les matières suivantes : géographie touristique, économie, français ou allemand, anglais, histoire de l'Art, initiation juridique, organisation touristique, comptabilité.

A la fin de ces trois années, un diplôme sera accordé aux postulants après examen.

Jeune peinture et Jeune sculpture

La fondation René Lust-Raymond Delhaye, met en concours cette année son prix annuel de Jeune peinture belge et son prix triennal Jeune sculpture belge.

Les inscriptions sont encore reçues par écrit jusqu'au 15 janvier 1964, au secrétariat de la Fondation, 205, avenue Louise, à Bruxelles.

Chacun des deux prix est d'un montant de 25.000 francs. Le jury chargé de l'examen des œuvres pourra, outre l'attribution de ces deux prix, décerner deux mentions de 8.000 francs chacune, si les prix sont décernés et trois mentions d'un même montant s'ils ne le sont pas.

L'éclairage défectueux

Un récent congrès qui s'est tenu à Bruxelles par l'Institut National du Logement et par le Comité national de l'Eclairage a eu pour objet de proclamer l'insuffisance et la défectuosité de l'éclairage dans les logements belges. Il a adopté une résolution souhaitant que les constructeurs tiennent compte désormais des recommandations mises au point par l'Institut national du Logement et que les communes modifient les règlements sur la bâtisse afin d'améliorer l'éclairage. Il souhaite aussi que les écoles techniques s'occupent d'enseigner l'éclairage.

Il faut moderniser les musées

Le mot « musée » évoque généralement pour l'homme moderne des sortes de mausolées poussiéreux et lugubres où sont embaumés les arts et les sciences. Ce que l'on trouve au musée ne saurait, dans l'esprit du grand public, concourir avec d'autres formes de délassement telles que le cinéma, la radio, la télévision. Les instances officielles compétentes estiment que cette attitude du public résulte de la structure même de la plupart des musées qui ne répond plus aux exigences actuelles.

C'est pourquoi l'on voit actuellement se multiplier les efforts pour moderniser la présentation des musées, tout spécialement des musées publics, pour adapter à notre époque leurs possibilités d'exposition (ce qui se ramène souvent à une question de crédits) et pour trouver de nouveaux moyens d'y attirer les visiteurs de tout âge et d'éveiller l'intérêt d'un large public.

A cette occasion, il y a lieu de se réjouir de l'énorme succès qu'a remporté l'exposition du « Siècle de Bruegel » au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, dont l'initiative a été des plus heureuses.

Les moulins à eau de Belgique

Le tome I du panorama des « Moulins à eau de Belgique » entrepris par Robert Desart est sorti de presse. Intitulé « Les moulins à eau de la province de Brabant et d'Anvers », il ne décevra ni les historiens, ni les folkloristes, ni les bibliophiles. L'ouvrage comprend 150 pages sous couverture tirée en deux couleurs, 150 dessins et croquis à la plume. On peut se le procurer par virement (édition courante : 200 F, édition de luxe : 300 F) au compte chèques postaux n° 31.04.43 de Robert Desart, avenue Haneveld, 29, Grimbergen.

Autoroute Bruxelles-Wavre

La nouvelle autoroute qui fut ouverte sur tout son parcours de 16 km et demi, traverse un paysage brabançon d'une beauté fascinante. A Rosières particulièrement, les conducteurs devront faire un effort pour regarder devant eux, tant est jolie la petite église nichée au creux du val, en face du bois des Templiers.

Les techniciens du Plan Vert s'attacheront à garnir la berme centrale des plantes antiphares nécessaires. Pour les talus, ils prévoient fort peu de plantations supplémentaires : un sapin, quelques genêts, deux trois bouleaux de-ci, de-là. Il n'en faut pas plus d'ailleurs pour achever le tableau qui est déjà très réussi.

Province de (ou du) Brabant ?

Faut-il dire « la province du Brabant » ou « de Brabant » ? Du Hainaut ou de Hennaut ? Les documents officiels modernes emploient la préposition « de » et non pas l'article contracté « du », mais ils mentionnent aussi, par contre : le gouverneur « du » Brabant, le Conseil provincial « du » Hainaut. Le professeur Joseph Hanss, compétence en matière de langue, estime que l'usage est double en Belgique. Employez donc l'une ou l'autre des deux formes à votre choix et nul ne pourra y trouver à redire.

CALENDRIER CULTUREL ET FOLKLORIQUE

JANVIER

1 BRUXELLES : Métiers d'art du Brabant (6, rue Saint-Jean). — Foire aux cadeaux (jusqu'au 6 janvier).

BRUXELLES : « Le courant réaliste en Belgique » au Musée provisoire d'Art Moderne (1, place Royale).

L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 17 heures, jusqu'au 12 janvier.

BRUXELLES : Bibliothèque Albert I^{er}. — « Exposition consacrée à la gravure française contemporaine » (ouverture jusqu'au 28 février).

2 LOUVAIN : Concert de carillon, les dimanches de 12 h 30 à 13 h 30 et les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 (jusqu'au 29 mars).

6 UN PEU PARTOUT : Cortège des Rois Mages.

Lorsque la tradition célèbre la fête des Rois, elle confond, dans sa commémoration, et les rois de la crèche qui ont, les premiers, crié « Le Roi boit », lorsqu'ils virent à Bethléem le « divin enfant » au sein de sa mère; et le roi qui, dans le gâteau, a trouvé la fève cachée; et le « Roi boit » des banquets que s'offraient nos ancêtres et dont le tableau de Jordaens reste un précieux documentaire.

La fête des Rois était déjà mentionnée dans un calendrier de l'an 448 et le Concile d'Orléans, en 541, en généralisa la célébration.

Hélas, l'usage en est presque perdu.

10 BRUXELLES : Métiers d'art du Brabant (6, rue Saint-Jean). — La Gravure (jusqu'au 2 février).

11 HAACHT : Salle des fêtes « Onder de Toren ». La gilde de St-Sebastien organise une soirée au cours de laquelle sera désigné le nouveau roi et interprété le jeu de Hérode.

12 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » : « Vers le lumineux Tessin », par Ch. Porret, avec le concours du cercle symphonique d'Auderghem. (38, chaussée de Louvain, à 10 heures.)

15 BRUXELLES : Palais du Centenaire, 43^e salon de l'automobile, consacré uniquement aux voitures de tourisme. (Ouvert de 10 h du matin à 20 heures, jusqu'au 26 janvier).

19 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien (rue de la Régence). — Conférence à 10 h 30. « Eugène Delacroix, classique et précurseur », par Mme M. J. Chartrain-Hebbelink.

26 BRUXELLES : Musée d'Art Ancien (rue de la Régence). Conférence à 10 h 30. — « Zurbaran : à propos de l'exposition d'art espagnol à Paris », par M. Paul Warzée.

26 BRUXELLES : « Les Amis du Rail ». — « De Grado à Venise, par les rouges Dolomites », par R. Briade. (89, rue Marché-aux-Herbes-Potagères, à 10 heures.)

GAMMERAGES : Fête folklorique à l'occasion de la Saint-Paul (cette coutume remonte à l'année 1382).

La manifestation marquant la conversion de saint Paul est très suivie par les amateurs de « Pauwelsbroodjes ».

FEVRIER

1 BRUXELLES : Bibliothèque Albert I^{er} : « Exposition consacrée à la gravure française contemporaine » (ouverte jusqu'au 28 février).

2 BRUXELLES : Musée d'art ancien (rue de la Régence), conférence à 10 h 30. « Quatre panneaux inconnus de l'école d'Amiens (XV^e s.) aux Musées royaux des Beaux-Arts, par Mme S. Speth-Holterhoff.

LOUVAIN : Fête patronale de l'Université. Messe solennelle en la Collégiale Saint-Pierre. Cortège.

LOUVAIN : Concert de Carillon, les dimanches de 12 h 30 à 13 h 30 et les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 (jusqu'au 29 mars).

9 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (38, chaussée de Louvain, à 10 h) : « Ombrie », par Chritian Briade.

BRUXELLES : Musée d'Art Ancien (rue de la Régence) : « Les Pères de la Peinture contemporaine : Cézanne, van Gogh, Gauguin et Seurat », par Gilbert Durand.

16 BRUXELLES (Palais du Centenaire) : Semaine internationale de l'agriculture (jusqu'au 23 février).

BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (rue Marché-aux-Herbes-Potagères, 89, à 10 h) : « Danemark », par G. Trouillet.

BRUXELLES : Musée d'Art ancien (rue de la Régence, à 10 h 30) : « L'œuvre de Braque », par Jean Leymarie.

23 BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (chaussée de Louvain, 38, à 10 h) : « Sortilèges des mers du sud : Hawaï, Tahiti, etc. », par Ch. Goossens.

BRUXELLES : Musée d'Art ancien (rue de la Régence, à 10 h 30) : « Henry Moore et l'expression de la vie », par Mlle Eugénie De Keyser.

MARS

1 BRUXELLES : Musée d'Art ancien (rue de la Régence, à 10 h 30) : « Frans Hals, peintre de la comédie humaine dans les Pays-Bas, au XVII^e siècle », par A.-B. de Vries.

BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (rue Marché-aux-Herbes-Potagères, à 10 h) : « Liban », par A. Van Horenbeek.

LOUVAIN : Concert de Carillon, les dimanches de 12 h 30 à 12 h 30 et les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 (jusqu'au 29 mars).
Durant tout le mois : Pèlerinage à la chapelle de Saint-Joseph.

6 BRUXELLES (Centre International Rogier) : 13^e Salon international des Inventeurs (du 6 au 15 mars).

Vingt nations déjà ont officiellement annoncé leur participation, avec plus de 1.000 inventions nouvelles. Le Comité organisateur a été contraint de réduire de 25 % la superficie des stands de vente, la surface récupérée sur les 4.000 m² d'exposition étant destinée à placer un plus grand nombre de

prototypes, modèles, exemplaires de série commerciale et maquettes d'inventions appartenant bien à des sociétés industrielles qu'à des chercheurs isolés.

7 BRUXELLES : Heysel. — Salon des Vacances (jusqu'au 15 mars).

Ce qui se fait de mieux dans le monde entier : caravaning, camping, yachting et accessoires de toutes sortes.

8 BRUXELLES : Musée d'Art ancien (rue de la Régence à 10 h 30) : « Les chefs-d'œuvre de la sculpture romane dans les musées de France », par Pierre Pradel.

BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (chaussée de Louvain, 38, à 10 h) : « Côte d'Azur », par R. Briade.

15 BRUXELLES : Musée d'art ancien (rue de la Régence, à 10 h 30) : « Hommage à Jacques Villon », par Philippe Roberts-Jones.

22 BRUXELLES (Palais du Centenaire — Palais 5) : Exposition canine internationale de la Sté royale Saint-Hubert.

BRUXELLES : « Les Amis du Rail » (chaussée de Louvain, 38, à 10 h) : L'Allemagne romantique », par M. Lindemann.

30 DIEGEM : Pèlerinage à sainte Corneille.

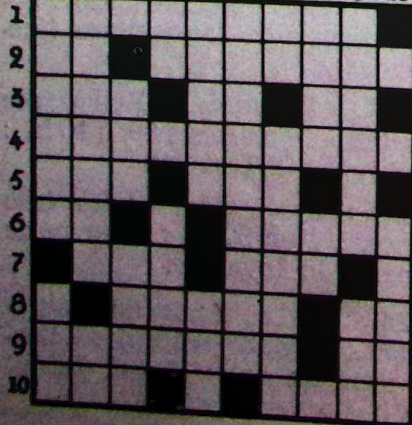
NOS MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 48

HORIZONTALEMENT.

- Eglise de Bruxelles, construite en 1708.
- Année. - Hameau près d'Ottignies.
- Ville de Pérou. - Fin de verbe. - Note.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



- Commune située au sud-est du Brabant, qui possède un château.
- Une forme d'avoir. - Venue au monde.
- Deux lettres de Rixensart. - Commune du Brabant qui possède un beau château (dit de Bouchout) et un Jardin Botanique.
- Hameau près de Limal. - Vilain.
- Animaux. - Conjonction.
- Lieu-dit sur la route Bruxelles-Paris où vécut longtemps le poète français Jean-Baptiste Rousseau. - Commune près de Louvain.
- Première femme. - Hameau à la limite des provinces de Brabant et d'Anvers.

VERTICALEMENT.

- Avocat général à la cour d'Appel de Bruxelles, Ministre de la Justice, cette personnalité (1811-1893) a donné son nom à une rue d'Ixelles. - Durée de la vie.
- Village du Brabant wallon dont l'histoire gravite autour de sainte Ragnulfe. - Abréviation postale.
- Préfixe. - Roman de Chateaubriand.
- Note retournée. - Rivière brabançonne.
- Nom du château d'Elewijt où résida P.P. Rubens. - Ville du Hainaut.

- Ville du Brabant qui possède la belle église gothique Notre-Dame au Lac, datant du XIII^e siècle.
- Pronom retourné. - Son château féodal est fréquenté de Pâques à fin octobre.
- Lieu-dit à Anderlecht. - Abréviation.
- Pénètres. - Roi d'Israël.
- Bourgmestre de Bruxelles au XV^e siècle.

Pierre LAURENT.

SOLUTION DU N° 47

1	C	R	O	I	S	S	E	T	E	
2	H	O	U	G	O	U	M	O	N	T
3	A	G	E	L	E	A	U	E		
4	U	N	S		H	E	R	R	Y	
5	M	O	T	T	E		Q	I	H	
6	O	N		I	I		E	N	T	E
7	N		P	E	D	E		N	U	I
8	T	O	L	L	E	M	B	E	E	K
9	R	A	T		M	U	S	E	E	
10	P	S		H	A	L		S	N	



Revue trimestrielle

Abonnez-vous

au

"Folklore Brabançon"

Tout sur l'histoire
et le folklore
de votre province

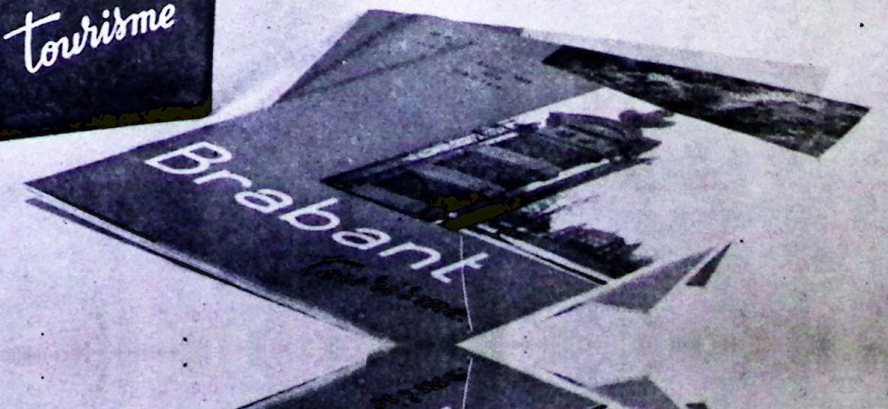


Abonnement : 125 francs
Prix du numéro : 35 francs
C. C. P. 255.94
4, rue Saint-Jean - Bruxelles
Tél. : 13.07.50



POUR répondre aux vœux émis par de fidèles lecteurs, la « Revue du Brabant » vient de faire confectionner un album-couverture, imitation cuir, de teinte rouge très agréable à l'œil et d'une conception moderne fort pratique, qui permettra à chacun de conserver nos numéros au fur et à mesure de leur publication.

Les amateurs peuvent se le procurer au Bureau d'Accueil de la Fédération touristique du Brabant, 2, rue St-Jean, à Bruxelles, au prix dérisoire de 50 francs, ou en versant ce montant au C.C.P. 3857.78.



La chapelle Saint-Georges placée sur dix-huit pilotis

POUR effectuer l'incorporation dans l'ensemble de l'Albertine, il faut enlever les tonnes de terre se trouvant au pied du petit édifice. On place, en ce moment, dix-huit pilotis, de deux mètres de diamètre et d'une vingtaine de mètres de profondeur, qui seront reliés par une ceinture bétonnée et

une plate-forme pour éviter tout dommage au cours des travaux.

M. Liebaers, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, se propose de réserver la chapelle à une exposition permanente de manuscrits gothiques.

(Photo : M. Hombroeck.)

